John Carter Brown
Library
Brown University

4/-

L 80
(140)

3v

ENTRETIENS LIBRES
DES
PUISSANCES DE L'EUROPE;
SUR LE
BAL GÉNÉRAL
PROCHAIN.

[illegible]

CONGRÈS
POLITIQUE,
OU
ENTRETIENS LIBRES
DES
PUISSANCES DE L'EUROPE;
SUR LE
BAL GÉNÉRAL
PROCHAIN.

Qui poteſt capere ! Capiat.

AVEC FIGURES.

A LONDRES,
Chez T. R. DELORME, Imprim. Libr. Dover ſtreet, Piccadilly.

M. DCC. LXXII.

EPITRE

A MILORD

FREDERIC II.

C'*EST trop oser*, SEIGNEUR, *que de t'offrir si peu de chose; mais je fais comme un de mes pauvres confreres de jadis, qui n'osant approcher du prince, sans quelque présent, selon l'étiquette d'alors; alla puiser de l'eau plein le creux de sa main, & l'apporta à ses pieds. Ne t'offense pas, de graces, si je reste sous le voile; je n'en connois pas moins toute l'étendue du respect qui t'est dû. Mais je suis, en même-tems, très-assuré, que ni l'auteur, ni son ouvrage, le premier de sa vie en ce genre, ne valent pas un quart-d'heure de ton attention. Quelque chétif qu'il te parût, tu n'aurois rien que d'obligeant à lui dire; il pourroit compro-*

mettre ton jugement. Le public libre dans le ſien, ne ſeroit peut-être pas d'accord avec toi. Fais comme lui, Seigneur : *laiſſe dire, & penſe ce qu'il te plaira. Si l'envie te prend de ſavoir qui il eſt : tu as les mains aſſez longues pour le déterrer. Et pour ſe conformer encore, à des tems plus reculés : il fera comme cette illuſtre iſraëlite qui, ſur le point d'être lapidée, renvoya au juge, les renſeignemens de celui qui l'avoit condamnée.... Il y a dans ta chambre de curioſités, un petit morceau de méchanique, de ſa façon, de deux piéces uniques ; dont l'une, toute d'ébene, & l'autre d'ivoire : & dans ta bibliothéque, un monument fort précieux de la premiere imprimerie d'Anvers, chez* Martin l'Empereur. *Il a fait auſſi, il y a environ trente ans, quelque choſe* * *pour* Madame *ta ſœur, bien aimée, dans un de ſes châteaux, ſitué entre les thuringiens, les francs, les boyens & le royaume de Libyſſa. Il eſt ton contemporain d'âge & ton rival ; avec cette petite différence, que tu as écris ſur un trône, & lui ſur ſon grabat ; & qu'il trotte quelquefois dans les boues de la capitale des anges. Puiſſe-tu regner encore longues années, pour le bonheur de tes peuples & l'admiration de l'univers.* Vale.

* Un clavecin.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

CET opuſcule n'eſt qu'une collection des réflexions nocturnes d'un voyageur aſthmatique qui, pour charmer l'ennui de ſes inſomnies, s'amuſe à combiner les événemens paſſés; pour en tirer des conjectures ſur l'avenir. L'auteur, en peignant librement les vices politiques des différens gouvernemens, n'entend nullement déroger au reſpect dû aux ſouverains; & encore moins cenſurer leurs qualités perſonnelles. Les vérités déſobligeantes ramênent rarement les hommes, & les offenſent preſque toujours. Il n'eſt ſalarié d'aucune puiſſance, pour médire de l'autre. Il n'a eu pour but que d'eſquiſſer légérement l'état actuel de l'europe, & de ce qui peut y être relatif. Comme

tout eſt ſujet à des viciſſitudes perpétuelles : il eſt très-probable que l'an révolu, ce tableau ne reſſemblera plus, en tous points, à ſes originaux ; mais il ſervira du moins, à confronter le tems d'alors, avec celui d'aujourd'hui. Si l'auteur n'a pas écrit au gré de tout le monde ; c'eſt que nous voyons les objets, tous tant que nous ſommes, avec des yeux différens, ou ſelon nos intérêts perſonnels, ou d'après l'étendue de nos connoiſſances ; ou enfin, par nos préjugés. La monotonie des récits y eſt réparée, par la variété des matiéres, & par l'ironie qui ſuccéde ſouvent au ſérieux ; ſans aucune tranſition perceptible. C'eſt au lecteur pénétrant & attentif, à démêler l'alternative. Le public, avide du merveilleux, comme du nouveau, porte ſouvent un jugement précoce, ſur le titre ou la préface d'un ouvrage ; mais qu'il ſe ſouvienne, qu'il eſt de l'équité de le lire, avant de prononcer. *Tolle ergò & lege.*

La Clef des noms allégoriques eſt à la fin.

LE BAL

LE

BAL GÉNÉRAL PROCHAIN.

CHAPITRE PREMIER.

La Reine de Pannonie. N°. 1.

LES princes aſſemblés, chacun ayant pris ſa place : la reine de Pannonie, priée par l'orateur d'ouvrir la premiere ſon avis ; cette princeſſe ſe leva, & après avoir ſalué, du geſte & des yeux, tous les ſouverains : ils ſe leverent pareillement, pour lui rendre le ſalut,

& tous remis en place ; elle adreſſa la parole à la princeſſe de Bellemore & aux autres princes, en ces termes : madame ma très-chere ſœur, & vous tous ſeigneurs & rois mes très-chers freres ici préſens ! . . . . Sans vous rappeller les bals fréquens que mes glorieux ancêtres ont donnés, (*a*) depuis plus de deux ſiécles, d'orient en occident, contre les ſarazins & les gallois : je ne vous parlerai que de ceux des derniers tems ; encore, ne vous en ferois-je aucune mention, ſi les ſuites n'en influoient ſur le bal projetté.

Après le décès de notre très-cher & très-honoré pere de glorieuſe mémoire : le prince de Gallinie, le roi Salomon, le duc des thuringiens & celui des boïens, tous briguans le ſceptre impérial de Germanie & les dépouilles du défunt : tous ces ſeigneurs, dis-je, ayant choiſi mon terrain, pour y donner

le bal, firent de prime abord grand fracas. Je les laiſſai évaporer leur premiere fougue, & je fis morfondre les gallois, avant de leur dire le mot. Je leur abandonnai même la grande ſalle du royaume de Lybiſſa, pour y danſer à leur aiſe ; mais j'en reſſerrai les avenues de ſi près, que les rafraichiſſemens venant à leur manquer, ils furent contraints de manger juſqu'à leurs montures. Je les laiſſai cependant reſpirer en apparence ; & du même coup, je fus fondre ſur Salomon qui, en prince prudent, quoique victorieux pour le moment, me propoſa la paix, nous la fimes. Les gallois murmurerent beaucoup de la déſertion de Salomon, & l'accuſerent ſourdement de perfidie ; mais, il leur ferma la bouche.... *Mes amis ! vous êtes venus danſer ſur ce terrain-ci ; & vous m'avez prié de faire chorus avec vous, en me repréſentant, qu'il étoit de notre intérêt*

commun de donner le bal enſemble. Vous eûtes même l'adreſſe de me perſuader, que vous agiſſiez plutôt pour le mien que pour le vôtre. La choſe étoit apparente ; car, en effet, quel droit aviez-vous de mettre la faucille dans la moiſſon d'autrui ? bref, je voulus bien le croire, quoi que je duſſe ſentir qu'il y avoit quelque anguille ſous roche. Cependant comme j'y trouvois mon compte, je m'embarquai avec vous. Je remarquai pourtant que vous n'aviez pas l'oreille juſte, & que vous ne danſiez pas en cadence, & voyant que vous partiez toujours trop tard, je me retirai du bal & vous laiſſai danſer ſeuls à votre mode.... Tels furent les raiſons de la retraite de Salomon. Ce terrible danſeur appaiſé, j'eus bientôt fait de nettoyer la ſalle des autres. Vous ſavez, ſeigneurs, l'iſſue de cette danſe, & ce qui s'eſt paſſé le bal d'après ; ainſi que le train des affaires juſqu'à ce jour. Je me hâte de donner mon avis, ſur le bal prochain ; il ne ſera pas long.

Mon fils brûle d'envie de danſer, mais les circonſtances préſentes ne ſont pas favorables à ſon ardeur. Mes ancêtres danſoient ci-devant, de concert avec les anges & les cattes. Vers la fin de l'avant dernier bal, dont je viens de vous parler, le pere Angélique & ſon fils accoururent en perſonne, à mon ſecours; parce que ces mêmes gallois, que j'avois expulſés de ma ſalle haute, cherchoient à s'emparer de la baſſe. Mais ces amis voyant que tous les fraix de la danſe retomboient ſur eux, ils ſe plaignirent hautement, que je trichois ſur le nombre des danſeurs que je devois fournir (leſquels, ſoit-dit en paſſant, ne firent que ſe promener de ſalle en ſalle) de même que ſur l'employ de leurs deniers; ſur quoi, ils ſe refroidirent & quitterent le bal. Dans le dernier que je voulus donner à Salomon, ils refuſerent tout net de danſer avec moi. J'eus recours au grand Llama qui,

toujours animé du ſaint zèle de faire égorger les hérétiques, fit entendre aux gallois, que les anges m'écontens de leurs procédés équivoques dans l'obſervation des articles ſtipulés à la paix, les taxoient d'avoir uſé de reſtrictions mentales ; qu'ils ménaçoient de recommencer la danſe, & que s'il vouloit l'en croire, ils feroient très-bien de s'allier avec moi. Ceux-ci crurent faire un chef-d'œuvre de politique, en me mettant dans leurs intérêts. Je gagnai de mon côté la princeſſe de Bellemore, & aſſurée de ſon appui, comme de celui du prince de Gallinie, contre Salomon : nous engloutiſſions déjà en eſpérance, le patrimoine du petit marquis de B***. tant il nous paroiſſoit petit ; mais il en arriva tout autrement. Après pluſieurs danſes de part & d'autres, le grand prince de Bellemore engagea ſa princeſſe à quitter le bal ; ſans-doute à la priere du ruſé Salomon ; & pour

abréger, nous y laiſſâmes, les gallois & moi, de nos plumes. Loin de retirer des mains de Salomon, ce que la néceſſité du tems m'avoit obligé à lui céder à la paix précédente, je lui en aſſurai la poſſeſſion à perpetuité. Les pauvres gallois, mes co-danſeurs, en furent auſſi les duppes ; ils y perdirent preſque tous leurs domaines d'outre mer, & ſi l'on eut voulu ſuivre l'avis du miniſtre des anges alors en place, ils n'y occuperoient plus aujourd'hui un pouce de terrain.

Pluſieurs princes & ſeigneurs s'étonnerent du contraſte de l'alliance des gallois avec ma maiſon ; ceux-ci s'écrioient eux - mêmes avec tranſport : qui l'eût jamais penſé, que l'on pût allier le feu & l'eau ! . . . Mais ce qu'ils ignoroient & que je veux bien vous dire ; c'eſt, que leur ambaſſadeur d'alors, auprès du grand Llama, Lo-

tharingien & llamaniſte à brûler, ſe fourra en tête ce coup d'état : il trouvoit par là le moyen de marquer ſon zèle au Bramine & celui de m'obliger ; en uniſſant les intérêts de ſon maître aux miens. Cette négociation valut à ſon fils, la place de grand viſir, qu'occupoit alors un llamaniſte dignitaire & grand philoſophe. Le génie tranſcendant de ce dernier, ſentoit d'avance, l'abſurdité & l'inconſéquence de cette manœuvre ; il en dit ſon avis, mais on lui ôta le maniement du ſceptre, pour reprendre l'encenſoir, ſon premier métier : il s'en conſola & ſe retira, *cùm otio & dignitáte*. Je l'ai déjà dit, il étoit philoſophe ; l'on attribua donc tout l'honneur de ce grand ouvrage au llamaniſte lotharingien, au lieu que ce fut celui de mes miniſtres à la cour du Llama ; leſquels voyant l'ambaſſadeur des gallois entiché de ſa prétendue parentée avec mon époux, & ſi zèlé

pour

pour mon ſervice ; me firent ſavoir ſes diſpoſitions. Je leur ordonnai de flatter ſon erreur, & de l'engager à me ſervir. Les ſuites de cette alliance nous ayant été également funeſtes, le grand viſir des gaulles ſon fils, aujourd'hui dépoſé, changea de batteries ; & de grand llamaniſte, qu'il étoit ou paroiſſoit être alors ; il s'aviſa tout à coup d'arborer l'étendart de la liberté galloiſe. Ainſi, ſoit feinte ou réalité, il abandonna non-ſeulement les intérêts du grand Llama ; mais il aida, à ce que l'on prétend de tout ſon pouvoir, à l'expulſion des muſiciens llamaniſtes de la *Bande-noire* *.

Je reviens à notre bal, ſi mon fils à tant d'envie de danſer, qu'il en tâte ; mais s'il veut ſuivre mes avis, il laiſſera

---

* Les jéſuites.

danſer les plus preſſés, & ne ſouffrira aucun bal étranger ſur ſon terrain : c'eſt ſelon moi, le parti le plus ſûr & la gloire la plus ſolide. En effet, avec qui danſeroit-il, avec les gallois ? . . . qu'ils lui rendent donc auparavant les ſalles qui appartenoient à ſes ancêtres : ſavoir, le pays d'entre les Helvetes & les Bourgoins, (1) les contrées d'Holſacie Rhénane & l'Auſtraſie mouvante de l'empire de Germanie ; (2) ainſi que les frontieres des Belges (3). Mais ſi les gallois qui ſe ſont emparés par ſucceſſion de tems de tous ces beaux terrains, de même que de la Neuſtrie, (4) de la Brittannie (5) & de l'Aquitaine : ſi, dis-je, ils étoient obligés à reſtitution,

---

(1) La Franche-Comté.
(2) L'Alſace & la Lorraine.
(3) La Flandre.
(4) La Normandie.
(5) La Bretagne, &c.

ils feroient eux-mêmes bien mince figure au bal projetté. Avec qui donc mon fils pourroit-il danfer ? feroit-ce avec Salomon ? Je fai qu'il a beaucoup de vénération pour cet habile maître. Mais, comment danfer de concert avec ce prince, tant que nous le regarderons comme l'ufurpateur de nos appanages ? il eft néanmoins inconteftable que, s'il pouvoit fe former une folide union, entre notre maifon & la fienne, la Germanie feroit pour jamais affranchie des atteintes de fes voifins, & fur-tout des gallois. Leur politique fut de tout tems, de femer la jaloufie & la méfiance chez les nations qui les environnent, ou de répandre l'or chez les plus éloignées, pour les retenir dans leurs intétêts. Ils ont même réuffi à perfuader à nos compagnons que cette alliance ne peut tôt ou tard que tourner à leur ruine. Le duc des Boyens pourroit en dire des nouvelles ; mais le plus grand

obſtacle eſt, que le grand Llama, depuis l'avanture de l'empereur Joſeph, dont le méchant couſin jetta une ame du purgatoire par la fenêtre, mettroit plutôt toute l'europe en combuſtion, que de ſouffrir que ſes chers enfans s'allient jamais avec des nations infectées d'héréſie. Il ne ſeroit cependant pas ſi difficile ſur l'article, ſi Salomon vouloit accéder à l'alliance que lui a propoſée tout récemment le jardinier des Heſperides ; puiſque Saladin & lui s'entendent déjà comme larrons en foire. Toutes ces raiſons, princes & ſeigneurs, & ma carriere déjà avancée, ne me permettent plus de penſer à aucun bal. Ainſi, trouvez bon, je vous prie, de me diſpenſer de mon avis ultérieur. Là-deſſus la reine les ayant ſalué de rechef, elle ſe replaça, & finit.

CHAPITRE II.

La Princeſſe de Belle-More. N°. 2.

CETTE ſouveraine, après avoir ſalué l'aſſemblée comme avoit fait la reine de Pannonie, ſe raſſit & prit la parole...... Vous ſavez, madame ma très-chere ſœur, & vous tous rois & princes! comment & par quel moyen je ſuis parvenue au trône que j'occupe. Je ſuis très-perſuadée qu'aucun de vous n'a ajouté foi aux calomnies, dont quelques mal-intentionnés ont voulu ternir la gloire de notre avénement; & je penſe que perſonne ne cherche à troubler le repos de notre régne. Le petit bal que je donne aujourd'hui au croiſſant & aux ours mal léchés de Sarmatie, n'eſt que pour tenir mes danſeurs en haleine juſqu'à meilleure occaſion:

en attendant, je ne puis m'empêcher, princes & ſeigneurs ! de vous témoigner ma ſurpriſe, de ce que le grand Llama prétend empêcher que l'on chante en grec chez les ſarmates, de même qu'en latin ; & que ce bonze s'ingere de ſoulever une partie de cette nation, & même des puiſſances étrangeres, contre un prince qui mérite l'eſtime & l'admiration de tous les cœurs généreux ; & dont je ſoutiendrai les intérêts juſqu'au bout, au péril même de ma couronne. Oui, je prétends humilier ce téméraire ſaraſin, (*) dont les orgueilleux prédéceſſeurs ne frémiſſoient pas d'oſer ſe dire *ſeuls Dieux ſur terre* (*b*), & faire mordre la pouſſiere à cet effronté charlatan, qui fait accroire aux idiots, qu'il eſt l'unique marchand de vie éternelle, avec privilége excluſif. La princeſſe de Pannonie & monſieur ſon fils, de concert

(*) Le Grand Seigneur.

ſoit diſant avec Salomon, ont beau faire ſemblant de vouloir arrêter le cours de la danſe ; ils ſe hatent trop lentement pour me perſuader que c'eſt tout de bon. Je ne vois pas d'ailleurs, quels peuvent être les motifs de cette charitable médiation. Si le prince des gallois ne ſe fût entremis plus efficacement dans le dernier bal que s'attira le ſixieme Charles, avant le dernier roi de Germanie, par la rupture de la treve avec la Grande Porte ; le Soudan alors regnant, avoit bien la mine de venir danſer juſques dans la capitale de ce prince, comme fit jadis un de ſes prédéceſſeurs, & peut-être avec plus de ſuccès. Mais, point de querelle avec nos amis ; je ſai à quoi m'en tenir, & Salomon s'en doute bien auſſi. Il eſt même plus que probable, que les rebelles ſont ſecrétement épaulés par une puiſſance, qui feroit bien mieux de ſonger à réparer ſes pertes, qu'à faire des entrepriſes au-deſſus de ſes forces. Je

ſai encore, que le prince gallois fournit maints danſeurs habiles au Saraſin ; mais c'eſt ſans conſéquence. Peut-être les miens feront-ils auſſi quelque jour, par occaſion, un petit voyage en Gallinie, pour boire du vin de Champagne. Pour le préſent, occupée de mon bal, je vous laiſſe, ſeigneurs, le ſoin du vôtre. J'ai dit.

CHAPITRE III.

Le Cousin germain, ses Camarades, & ses Filles libertines. N°. 3. (c)

FILS d'un pere, qui fut le digne mari de ma mere, & très-bon prince ; je voudrois bien laisser à la postérité quelque chose de plus à dire de ma personne. J'ai un champ vaste pour donner le bal, & des danseurs qui ne demandent pas mieux que de commencer le branle ; mais, ma très-chere & très-gracieuse mere s'oppose de tout son pouvoir à mon envie : elle me représente sans cesse, que je suis encore assez jeune, & que j'ai du tems de reste : & enfin, qu'il faut, avant d'aller au bal, voir danser les autres.

J'ai essayé de captiver la bienveillance

du plus fameux danſeur de ce ſiécle ; il m'a paru agréer ma recherche. Je doute néanmoins, que jamais nous danſions d'accord. En attendant ce qui en arrivera, j'ai mêné mes danſeurs aux extrêmités de la Pannonie, à portée des bals célebres qui s'y donnent, pour leur former l'oreille. Si je puis enſuite parvenir à perſuader à nos camarades & à nos filles libertines, qu'il eſt de leur honneur & de leur intérêt de m'aider à recouvrer toutes les belles ſalles de notre domaine, que les princes de Gallinie ont jadis envahies, & à délivrer pluſieurs de leurs ſœurs, qu'ils retiennent captives depuis plus d'un ſiécle : nous pourrions faire de bonne beſogne ; mais hélas ! avant que nos inſtrumens ſoient d'accord, les pétulans gallois donnent ſouvent le bal, dans le beau millieu de notre terrain ; & après avoir ruiné ceux de nos camarades qui ſe trouvent ſur leur paſſage,

ils prennent nos filles de force pour les faire danſer avec eux. *Ils devroient cependant bien ſe reſſouvenir du fameux bal que nous leur donnames, avec Marlborough, dans les plaines de la Suabe.* Je meurs d'impatience de me ſignaler par quelque époque ſemblable. En attendant, je fais mon occupation chérie de procurer à mes peuples tous les ſoulagemens que mon pouvoir & ma bonne volonté me ſuggérent. Quand à préſent, meſſieurs mes très-chers freres ! je ne puis vous dire autre choſe, ſi non ; que je me réglerai ſur le train que prendront les affaires, pour aller au bal général, & qu'il ne tiendra pas à moi que je n'y figure comme les autres.

CHAPITRE IV.

Le Prince de Gallinie. N°. 4.

PRINCES & très-chers amis ! la fureur de danſer a tellement poſſédé mes ancêtres, juſqu'à moi, qu'il ne s'eſt paſſé aucun de nos reignes qui n'ait, pour ainſi dire, été un bal perpétuel. Le paſſé à part, j'ai donné pour mon compte quatre à cinq bals, qui ont affermi mes frontieres & réuni à mes domaines, *un morceau qui nous revenoit de droit ; comme ayant été démembré jadis du royaume d'Auſtraſie*, (*d*) *patrimoine de mes peres* *. Je n'ai pas tant perdu, que l'on ſe l'imagineroit bien, à l'abandon volontaire de mes conquêtes ultramarines. Ces pays m'étoient plus

* La Lorraine.

à charge qu'ils ne me rapportoient, & faiſoient, tout au plus, la fortune de quelques petits marchands ; ce qui eſt au-deſſous de moi.

Quoi de plus brillant, en revanche, que mes états de terre ferme ; & de plus doux pour un ſouverain, que cette prérogative divine, de pouvoir dire, dans toute l'étendue de ma domination : *Car tel eſt notre plaiſir*. Où eſt ailleurs le monarque qui puiſſe en dire autant ? quand je n'ai point de bals pour occuper mes danſeurs au-dehors, je fais danſer chez-moi pour mon amuſement, les finances, les moſquées, les actions, les tontines & la juſtice même. Je paye de fondation, les violons à Gothi-Bothnius, pour faire ſemblant de donner le bal, lorſqu'il en eſt requis. Et ſi le jeune roi des glaces veut être bon garçon, il aura part au gateau. Pour le grand Llama ;

je compte qu'en bon pere, qui aime tendrement ſes enfans, il ne ſera pas faché, qu'en ma qualité de fils-aîné du ſaint pere, je prenne les rênes du gouvernment de ſes petits domaines enclavés dans mes terres; * & que les corſites ſes bons amis ſe mettent à ſa priere, ſous ma protection. Les nœuds des princes de ma maiſon une fois bien reſſerrés, nous ferons danſer nos voiſins à notre guiſe; & le bal une fois commencé, il deviendra à coup ſûr le plus général & le plus magnifique de tous ceux qui ayent été danſés de mémoire d'homme: voilà ſeigneurs! tout ce que j'ai à dire.

---

* Le comtat d'Avignon.

CHAPITRE V.

Le Jardinier des Hesperides. N°. 5.

A L'INSTIGATION du grand Llama, ce ſacré dépoſitaire des graces & de la colere des cieux, *je donnai derniérement le bal à Luzitanus*, ſans faire réflexion que c'étoit l'accabler ſous les ruines du tremblement de ſa capitale. Entr'autres prétextes très-graves, je fis ſonner bien haut, celui de n'avoir pas voulu accepter ma médiation, pour ſe reconcilier avec ce pere en Dieu, ennemi du monde & des hommes. Je trouvai même légitime le reſſentiment du pontif. Luzitanus avoit proſcrit la bande des danſeurs noirs, leſquels avoient comploté de l'aſſaſſiner. Quoi de plus juſte de mon côté, au dire du Llama, que de trouver

mauvais, que ce prince possédât plus long-tems en paix ce coin des Hespérides, dont mes prédécesseurs les avoient autrefois expulsés, & dont les siens avoient eu l'adresse de se remettre en possession ? le grand Llama donc me voyant dans ces dispositions favorables, s'ouvrit à moi & m'enseigna ce que les maîtres d'escrime appellent la botte secrette, & les joueurs de profession, le dessous des cartes. *Je passe sous silence, me dit-il, l'affront que ses dévanciers m'ont fait essuyer, (e) de tems à autre, en faisant fermer leur boutique dans la sainte cité, & autres semblables qui valent bien la peine d'être mis en ligne de compte. J'avoue encore, qu'en bon chrétien, il rendit graces au ciel d'avoir été préservé de ses foudres, par un* auto-da-fé * *solemnel, où il assista avec madame sa femme, & dans lequel il n'y eut à mon grand regret, qu'en-*

* Jugement de l'Inquisition.

viron une douzaine de victimes de brûlées vives. Passe encore jusques là ; mais une chose horrible, & ce que vous n'appercevez pas, c'est qu'il est hébreux dans l'ame ; & qu'il a fait épouser sa fille à son propre frere, en dépit de nos ordonnances ; comme s'il manquoit d'autres filles en Israël ! ne fut-ce que tant de princesses du sang divin des Llamas, avec lesquelles les plus respectables puissances de l'europe n'ont pas rougi de s'allier ; que vous faut-il d'avantage ? s'est-il fait le moindre scrupule d'appeller à son secours, les anges rebelles nos ennemis communs, pour la défense de ses états ? . . . Tel fut l'épanchement de cœur du Llama. Si les premieres raisons qu'il m'allégua m'ébranlerent ; je vous avoue, seigneurs, que les dernieres acheverent de me déterminer. Je laissai aux gallois le soin d'aller danser sur ses terres ; plutôt que je ne m'en mêlai directement, & à vous dire le vrai, je sentois une espece de vuide

dans les motifs de cette guerre. Je me hatai de la terminer, ſans autre dédomagement ni prétention.

Quelque tems après je reconnus mon erreur, ainſi que la ruſe du Llama. *Ses danſeurs noirs* * voulurent auſſi eſſayer leur ſavoir-faire ſur ma perſonne, comme ils avoient fait à Luzitanus. Je bornai le châtiment qu'ils méritoient, à les chaſſer de mes états; cela me brouilla avec lui, qui craignant que les gallois ne fiſſent cauſe commune avec moi, & que ces précieux débris de ſon empire, ne lui échappaſſent : il s'efforça de raccommoder les pots caſſés; mais la mort le prévint. Le Llama d'aujourd'hui, n'épouſant point la querelle de ſon prédéceſſeur, s'y prend de meilleure grace; & nous vivons enfin

* Les jéſuites.

comperes & bons amis, juſqu'à nouvel ordre.

Je pinçai l'année derniere, l'oreille au pere Angélique (*f*) croyant qu'il n'en feroit que rire ; cependant, voyant qu'il prenoit la choſe ſérieuſement, je lui en fis faire des excuſes. J'ordonnai à mes miniſtres d'ajuſter cette affaire, & de joindre à leurs négociations, quelques ſacs de houblon d'Eſpagne, le meilleur qu'il y ait au monde, pour faire de bonne biere, qui eſt la boiſſon favorite des anges : il m'a été rapporté depuis, qu'ils m'avoient triché & avoient partagé les ſacs avec les miniſtres angéliques, ſans que ni moi, ni leur prince, en euſſent le moindre ſoupçon ; mais que la choſe ſoit vrai ou non, la négociation réuſſit & le pere Angélique s'appaiſa.

Je crains bien pourtant que ce ne ſoit

un différé, & qu'il n'attende que nos péchés ne ſoient plus grands que les leurs, pour réveiller le chat qui dort. C'eſt ce que la ſuite du tems nous apprendra, comme je dois m'y attendre ; je ſuis prêt à tout événement, & j'obſerve la maxime ſalutaire : *ſi vis pacem, para bellum* !

CHAPITRE VI.

Luzitanus. N°. 6. (g)

PRINCES ! depuis que mes ancêtres ſe ſont remis en poſſeſſion de notre patrimoine, je n'ai gueres eu d'autres tracaſſeries à eſſuyer, que de la part du grand Llama & de ſes amis. Les anges, qui le croiroit ! ſans ſe brouiller avec le ciel, m'ont ſecouru contre ceux même, qui ſe diſent les lieutenans du très-haut en terre. Je n'ignore pas les calomnies que ce ſaint homme s'efforce de répandre par-tout, que je ſuis un hébreux traveſti. Je n'ai point de compte à lui rendre ſur cet article, ni à qui que ce ſoit ; je ſuis roi. Si jamais mon peuple & mes voiſins, pouvoient lever le bandeau, dont ces ruſés pontifs leur ont faſciné les yeux

comme à tant d'autres nations, qui ont briſé ſes entraves, je ne ſerois pas un des moindres figurans du bal prochain; mais ſi ce grand ouvrage ne m'eſt pas réſervé, ce ſera néanmoins le plan invariable de mes ſucceſſeurs; juſqu'à ce qu'il ſoit conſommé, ſoit dit, une fois pour toutes; danſez tant qu'il vous plaira, princes & ſeigneurs, ſi vous en avez tant d'envie, pour moi j'aime la paix & m'en tiens là.

CHAPITRE VII.

Le Pere Angélique. N°. 7.

Roi d'une nation belliqueuſe & libre, nous donnons le bal ſur terre & ſur mer, (*h*) quand on nous y invite. Contens de nos domaines, nous ne cherchons point à envahir ceux d'autrui, & ſi nous acceptons quelque morceau de terre de nos ennemis, ce n'eſt que par forme de dédomagement & faute de comptant; lequel nous préférons à tous les fonds qu'il faut défendre à la pointe de l'epée. Nous danſions ci-devant avec la princeſſe de Pannonie, & depuis ſa déſertion, nos forces, loin d'être affoiblies, n'en ſont que plus formidables. Tant que les cattes & nous reſterons bien unis, nous défions tous les danſeurs du monde, de venir donner

le bal ſur notre terrain. L'alliance des princes du nord, quoique moins dorée, nous eſt plus utile & plus précieuſe, que celle de ceux du midi. Nous eſſayames ſous leur avant dernier roi, celle des gallois (*i*) qui, à la ſollicitation du Llama & à force de careſſer notre reine, vinrent à bout de lui perſuader que ce ſeroit une bonne œuvre que de leur aider à exterminer les cattes. Ce bonze & ſa ſequelle en étoient au comble de la joye, & touchoient au moment de voir détruire l'ouvrage de près de deux ſiécles : qu'en arrivat-il ? les gallois en furent pour leurs frais & leurs foibles appareils de mer, & nous, nous n'y gagnames que les coups que l'amiral des cattes vint nous porter juſque dans la Thamiſe. Je vous parle, ſeigneurs, d'un tems un peu reculé : c'étoit pendant la minorité du feu roi des Gallois ; mais je le tiens de mon grand-pere, à qui des témoins oculaires

en

en ont fait tout le détail. Depuis cette époque, les cattes nous firent ſentir palpablement, que les ruſés llamaniſtes cherchoient à nous faire entre-détruire, & que de notre étroite union avec eux, dépendoit notre conſervation mutuelle. Nous goûtames la ſolidité de leurs raiſons, & nous réſolumes fermement de ne plus nous ſéparer déſormais, quelques brouilleries particulieres qu'il ſurvînt entre nous. Les helvétes, toute matiere au dehors, & tout génie intérieurement, nous en avoient fourni l'exemple long-tems auparavant. Les gallois, à la verité, gens ſpirituels, vifs, polis, impatiens, hardis, impérieux, ſans ſoucy de l'avenir & quelquefois impudens, ne ceſſent de ſemer la diſſention & la jalouſie entre les cattes & nous; ſelon la louable maxime d'état: *divide & impera*; mais quoi qu'ils faſſent, ils ne viendront jamais à bout de nous déſunir, & nous n'ap-

prêterons plus à rire au Llama. *Le jardinier des hesperides envoya, l'année derniere, ses ouvriers planter des choux dans un petit coin de nos terres fort écarté des autres* *. C'est ce qu'il entend sans doute, par m'avoir pincé l'oreille. Je lui en fis dire un mot, & je le crois trop sage pour y revenir ; ou bien nous danserons. Mon peuple, qui me croit indolent, parce que je préfére les avantages de la paix aux maux inévitables de la guerre, en murmura ; & les ennemis de la patrie & les miens, ont malicieusement répendu le bruit que mes ministres, de concert avec ceux des hesperides, avoient partagé entr'eux, je ne sai quels sacs de houblon, que ces derniers avoient ordre de me délivrer, pour ajuster l'affaire. C'est l'appanage du peuple de blasphemer tout ce qui est

---

* L'isle de Falkland.

hors de ſa portée, & de dévorer, du jour au lendemain, ce qu'il adoroit la veille : *odi prophanum vulgus & arceo.* Tout ce que j'ai à vous dire pour le préſent, ſeigneurs & princes ! c'eſt que s'il y a bal général, je ne ſerai pas des derniers à m'y rendre.

CHAPITRE VIII.

Gothi-Bothnius. N°. 8.

LORSQUE j'aurai reglé mon bal domestique, je saurai avec qui & comment danser au dehors; ce que je ne desire pourtant pas. Le grand Gustave, de très-glorieuse mémoire, donna le bal en Germanie, aux parjures llamanistes; & personne ne lui refuse la gloire, ni aux siens, d'avoir été les meilleurs danseurs de leur siécle : il jouoit outre cela très-bien du violon, & ne se contentoit pas d'une obole que l'on a coutume de glisser dans les ouvertures de cet instrument aux pauvres aveugles; témoin la fameuse coulevrine du duc des Boyens, dont l'histoire de ce tems-là fait mention. Il savoit qu'elle receloit dans son ventre, plus de quatre-

vingt mille ducats, l'unique eſpérance de ſon prince, pour s'échapper à la ſourdine. Elle fut le prix d'un air nouveau qu'il joua dans la capitale du duc, pour le rejouir. Mais depuis ce tems-là, le douzieme Charles, ce danſeur éternel, s'opiniâtrant à donner des bals ſans fin & juſqu'à perte d'haleine ; ſes ſucceſſeurs ſentirent la néceſſité de mettre des bornes à ces furieuſes danſes. J'approuve comme eux, ces ſages réglemens, & je traite avec les trois ordres de mon royaume ; pour qu'à l'avenir tout aille en meſure entre nous. Une ſeule choſe me fait peine, *c'eſt que la race des pharisiens veuille ſe mêler de contrôler mes ordonnances*, tandis que je ne vois nulle part dans les livres cabaliſtiques des J. Chriſtiens, que ce grand légiſlateur, ni ſes apôtres, ſe ſoient jamais immiſcés dans la direction des bals ſouverains. Je vois tout au contraire dans leurs codiciles ; qu'ils ont témoignés, avant leurs décès,

une parfaite résignation à la volonté & aux ſtatus des rois. Je ſens très-bien que le ſceptre ne peut ſubſiſter ſans l'encenſoir, c'eſt-à-dire ; qu'un état ne peut être heureux, ni bien cimenté, qu'en joignant une piété ſolide à la force. J'accorde, auſſi volontiers, le double honneur que l'on ne peut raiſonnablement refuſer à ceux qui s'acquittent dignement de leur miniſtere ; mais, que des ouvriers d'un royaume qui n'eſt point de ce monde, veuillent empiéter ſur la charge des ſouverains, & croiſer des réglemens ſalutaires, qui ne tendent qu'à la conſervation de leurs ſujets ; c'eſt à mon avis une atteinte inſupportable, & à laquelle tous les potentats de l'univers doivent s'oppoſer de tout leur pouvoir. Pour y remédier, princes & ſeigneurs, mes très-chers freres, qui avez pour la plûpart la même épine dans le pied ; remontez à la ſource du mal, parcourez tous les pays du monde, où

l'on chante grec, latin, ou en langue vulgaire : vous y verrez que ces dévots gagiſtes, qui ne ſubſiſtent que de la fondation des princes, & conſéquemment de la ſubſtance des peuples, s'en font accroire, & s'arrogent des droits au-deſſus des ſouverains mêmes. Les bénéfices & les dignités annexés à leurs fonctions, ſont prodigués : & à qui ? à des ames pieuſes & véritablement embraſées du zèle de la maiſon de Dieu ? à des ames capables d'en diſpoſer avec charité & diſcernement ? Non ; il s'en trouve à peine une ſur mille. Eſt-ce à des ſages, eſt-ce à des ſçavans ſans fortune ? encore moins. A qui donc ? à des fainéans de famille propre à rien du tout ; à des ergoteurs favoriſés, à des ſavetiers, à des valets, à des gens ſans aveu : le dirai-je ? à des grands qui, pour favoriſer leurs parens, & ſouvent leurs bâtards, revendiquent les patrimoines ſacrés que leurs ancêtres ont bêtement abandonnés

à ces madrés dévots ; & dont la postérité voit l'abus aujourd'hui. Les titres fastueux, dont il falloit décorer la vanité des grands & revêtir également la racaille de cette robe ; les saintetés, le éminences, les révérendissimes, the rev^{d}. lord of L---n, dont je pourrois vous faire une histoire, si c'étoit ici le lieu. Enfin, ce corps d'état qui touche, d'une de ses extrêmités au sceptre, & de l'autre à la boue, est le serpent tortueux que tout le monde voit, & que personne ne connoît. Mais, revenons au bal futur. Nous ne cherchons point à danser, à moins que la nécessité ne nous y contraigne ; ou que les gallois, qui nous payent un tribut annuel pour nous montrer au besoin, ne nous en requiérent. Nous pourrions profiter de leur bonne volonté, s'ils pouvoient porter leurs violons jusques dans les états de la princesse de Belle-More ; mais c'est trop loin pour eux : ils ne donnent le bal qu'à leurs voisins,

voiſins, excepté aux helvétes. Cette nation danſe de profeſſion pour tout le monde en payant..... Je me contenterai donc d'exercer chez moi mes danſeurs, à telle fin que de raiſon. Je m'applique à préſent à faire le bonheur de mes peuples ; c'eſt ce que j'ai de mieux à faire.

CHAPITRE IX.

Le Roi des Glaces. N°. 9.

De retour de mes courſes, j'ai parcouru la plus part des terrains propres à danſer : & tout bien compté, je trouve qu'il n'eſt rien de tel que de danſer joyeuſement chez ſoi. *Mes ancêtres danſoient autrefois à leur fantaiſie ; mais ſouvent ſans méſure ni cadence, & mettoient tout le bal en combuſtion.* Les moucheurs de chandelle trouverent le moyen de leur perſuader, qu'il en falloit choiſir quelques-uns, d'entr'eux des plus experts, qui leur prétaſſent la main ; mais le bal alloit encore plus mal. Ces malins moucheurs donnoient en cabriolant, de coups de pieds aux autres, ſans que le roi s'en apperçût. Quelques-uns même au lieu de le conduire à la

main, le prenoient par le nez & le mênoient par tout où ils vouloient. Les muſiciens ſe plaignirent & dirent tous, d'un commun accord, que le bal, quelque défećteux qu'il fût auparavant, alloit beaucoup mieux ſous la direćtion d'un ſeul. Et pour faire lâcher priſe aux moucheurs, ils donnerent tant de coups d'archet ſur les ongles à ces nouveaux direćteurs, qu'ils furent contraints de laiſſer danſer & régir le roi en liberté. Depuis ce tems-là, les princes danſant en cadence & les muſiciens jouant en meſure, le bal alla de mieux en mieux; mais comme on s'ennuie de ſe trouver toujours vis-à-vis des mêmes objets, je détache de tems en tems de mes danſeurs, tantôt vers le nord, tantôt vers le midi, pour voir le monde & ſe perfećtionner dans l'art; ils donnent en paſſant quelques bals aux ſeigneurs africains. J'en envoie d'autres juſqu'aux indes orientales,

pour en rapporter des rafraichiſſemens. Je fais mon occupation favorite de donner à mon peuple, les moyens de corriger la rigueur de notre climat & l'ingratitude du ſol. Je tâche de procurer aux gens de tout âge & de tous états, les moyens de ſubſiſter; cela vaut à mon avis, tous les bals du monde. Mais s'il faut abſolument que je ſois de quelques-uns : je ferai en ſorte d'y figurer avec décence.

CHAPITRE X.

Le Roi des Sarmates. N°. 10.

PARVENU au trône, à la pluralité des ſuffrages des magnats de mon royaume, je me propoſoit l'unique félicité, de ramener l'union & la concorde entre mes muſiciens, mes danſeurs & mes ſujets; en mettant plus d'égalité dans les dignitaires d'entr'eux. Je deſirois que l'on jouât en Sarmatie, des danſes de tous pays indifféremment; grecque, latines & autres; excepté les chans en Néguinoth qui ne ſont plus de miſe depuis David : mais le grand Llama, ce dieu poſtiche, qui prétend que ſa muſique ſoit l'unique que l'on doive chanter dans ce monde, & qui verroit volontiers l'univers renverſé, plutôt que de ſouffrir qu'il y en eût d'au-

tres ſur les terres de ſon obeiſſance, a mis la déſolation dans mon royaume. Il m'en avoit ménacé dés avant mon élection ; bien inſtruit par ſes émiſſaires, que je n'étois pas homme à être la dupe de ſes charlataneries. Auſſi, après avoir fait tous ſes efforts pour m'exclure de la couronne, & favoriſer les intérêts de certaines puiſſances, il jetta feu & flammes dès qu'il apprit que l'œuvre étoit conſommée. Si je refuſe de lui payer la taxe, qu'il lui plait d'appeller le denier de ſaint Pierre, c'eſt que je n'ai lu nulle part, que les apôtres ayent mis des impôts ſur les ſouverains. Leur divin maître, au contraire, leur a ordonné de rendre à Cæſar ce qui appartient à Cæſar ; & ſi les princes, dans la ſuite les en ont affranchis, ç'a été pure grace de leur part ; & parrapport à leur indigence. Je ſoutiens donc que ceux qui ſe ſont rendus les tributaires de ce béatiſſime, ont été des ſots

qui ont dérogé à la majeſté des rois. Les pontifes & les prophétes n'ont jamais uſurpé ce droit. Nathan, envoyé de l'éternel, pour faire ſentir à David ſon crime, loin de l'anathématiſer & de le proſcrire arrogamment, ſe proſterna humblement devant lui, & uſa d'une parabole touchante ; pour lui expoſer ſa commiſſion. Le ſaint homme de ces derniers tems, tout au rebours, non content d'avoir fait ſoulever une partie de mes ſujets contre l'autre, n'a pas fait ſcrupule d'exciter ſous main, l'ennemi déclaré de la chrétienté, pour me faire la guerre. Sans le ſecours de la princeſſe de Belle-more, qui a lâché ſes danſeurs pour aller le relancer juſques dans ſes états : il eut infailliblement inondé mon royaume, actuellement affligé de la peſte & de la famine, d'un déluge de ſang. Je paſſe ſous ſilence les menées ſourdes du prince de Gallinie ; quoi que j'en ſache des nouvelles ſi cer-

taines, que je pourrois au beſoin, décliner les noms de ceux qui ont été chargés de cette honorable négociation. Mais juſqu'ici bagatelle. Ne frémiſſez-vous pas, ſeigneurs & rois, à la vue des moyens extrêmes & perfides, dont les llamaniſtes uſerent de tout tems, envers ceux qu'ils ne peuvent retenir dans leurs filets ? n'êtes-vous pas témoins du dangéreux complot, dont la providence ſeule vient de me garantir tout récemment ? Que vous faut-il de plus pour vous déſiller les yeux, une fois pour toutes ? & vous prince de Gallinie ! qui êtes enfourné dans cette bénite ſequelle : dites-moi de graces ! comment ſont péris les Henris vos ancêtres ? & quel ſort avez-vous failli ſubir vous-même ? Oh ! que les trames de ces bonzes ſont finement ourdies ! quel art diabolique, de perſuader aux rois de baiſer la main de leurs aſſaſſins, & d'écraſer leurs libérateurs ! Mais je me laſſe

laſſe du récit de tant d'horreurs ; c'eſt à vous, princes ! à veiller, plus que jamais, à votre conſervation. Vous en avez aſſez vu ; & moi je vous en ai aſſez dit. Si vous trouvez tant d'agrément aux bals, danſez ; bien vous faſſe.

CHAPITRE XI.

Le Prince des Monts-Ignés. N°. 11.

PAISIBLE danſeur, éloigné des grands bals, je garde mes côtes ſouvent infeſtées de certains afriquains, danſeurs de contrebande, que l'on auroit bientôt exterminés, ſi tous les muſiciens de l'europe vouloient être d'accord ; mais chacun a ſes raiſons & ſes intérêts. Sans faire aucune ſpéculation ſur le bal prochain, je tâche de retirer des griffes du grand Llama, le patrimoine de mes ancêtres : je prendrai plus de ſoin de le conſerver qu'ils n'ont fait. Je m'en tiens-là.

CHAPITRE XII.

Le Duc des Allobroges. N°. 12.

Le grand Llama porte, à ce qu'il dit, les clefs du ciel & de l'abyme, mais moi je puis me vanter d'avoir celles de tout le Latium. Les danſeurs que j'ai favoriſé, ou auxquels j'ai été contraire, en ont ſenti la différence, ſoit pour aller donner le bal au-delà des montagnes, ou pour leur retraite. Les priſonniers promettent toujours monts & merveilles aux guichetiers, pour le paſſage; mais dès qu'ils ſont élargis, leurs promeſſes s'évanouiſſent. J'ai montré plus d'une fois mon ſavoir faire dans le métier, & je défie que l'on trouve ailleurs un bal mieux ordonné que chez moi. Si je ne ſuis pas opulent, je tâche

au moins d'être honnête & vertueux. J'ai plus besoin de repos que de gloire. Si vous avez envie de danser, seigneurs, le champ est libre.

CHAPITRE XIII.

Salomon. N°. 13.

QUELQUES échantillons que j'aie donné de mes talens, je ne prétens disputer la gloire de bien danser, à qui que ce soit. Tous les pays ont produit des héros, & ma maison a eu les siens. Ce n'est pas le tout de savoir danser, si la prudence & l'équité ne régle nos pas. Il me siéroit mal de faire le récit, & encore moins, l'éloge des exploits de mes ancêtres. Vantera qui voudra les miens : il est d'autres endroits par où j'ai tâché de me distinguer. Chacun sait que j'ai cultivé, dès ma tendre jeunesse, la science des mages ; les langues de diverses nations, la jurisprudence, les belles-lettres, la politique, l'art militaire, l'économie, & généralement toutes les

connoiſſances, où l'eſprit humain puiſſe atteindre. Un prince ne ſauroit être trop éclairé, ni trop connoître le monde; trop heureux encore, s'il ſe connoît lui-même. Je crois avoir eu tous ces avantages; ou du moins je les ai toujours recherchés. Pour dire maintenant mon avis, ſur le bal en queſtion, je penſe à peu-près comme la reine de Pannonie; & je préfére déſormais le repos, à la vaine gloire de troubler celui des autres. Les jeunes princes ſont, à mon avis, très-malheureux de s'y engager trop légérement; & mes contemporains bien davantage, de s'y voir entraînés contre leur gré. J'ai appris, de plus, à ne pas dire tout ce que je penſe. S'il faut abſolument danſer: alors comme alors. Je verrai.

CHAPITRE XIV.

Les Helvétes. N°. 14.

LES portes de nos ſalles ſont ſi bien cloſes, que ce ſeroit temérité d'entreprendre de les forcer. Nous donnons, à nos danſeurs, la permiſſion d'exercer leur art, dans tous les coins du monde, & nous ne cherchons point à empiéter ſur le terrain d'autrui. Les hauts faits de nos devanciers ſont plus anciens que tous les faſtes de la chriſtianité. Le grand Llama qui aime beaucoup le fromage de ſuiſſe (ſans contredit le meilleur de toute la terre) prétendit jadis remettre ſous ſon joug, ceux d'entre nous qui l'avoient heureuſement ſecoué. Il ſuſcita tous ſes partiſans contre leurs freres, pour les exterminer, ou les forcer à revenir à ſon bercail (comme il

fait aujourd'hui en Sarmatie). Mais après plusieurs combats sanglans, où ils furent frottés d'importance : ils reconnurent enfin, qu'il ne falloit pas s'entre-égorger pour l'amour de Dieu. Depuis ce tems-là, ils nous promirent de rester inviolablement unis avec nous, en vers & contre tous. Nous leur donnames en équivalent, la permission de croire ; que des vessies sont des lanternes, & de recevoir les bénédictions du Llama, à travers les alpes ; à condition néanmoins, qu'à l'avenir, ils ne lui enverroient plus de fromage, qu'argent comptant, comme aux autres. C'est ce qu'ils ont fidélement observé jusqu'ici. Nous avons eu aussi, depuis peu, quelques petites brouilleries avec le prince de Gallinie, au sujet des franchises, dont nous devons jouir sur son terrain ; & depuis quelque tems nous nous appercevons que messieurs les gallois, si jaloux de leur gloire, nous cédent

cédent presque tous les honneurs des combats ; en nous exposant par tout aux postes les plus dangereux. C'est du moins la manœuvre de la derniere guerre. Tout cela a tellement refroidi plusieurs de nos compatriotes, qu'il s'en est trouvé, qui ont rappellé tous leurs danseurs de Gallinie, avec défense d'y remettre jamais le pied, sous peine d'infâmie & de banissement perpétuel ; & que tous en général, ont refusé de renouveller l'acte solemnel de notre alliance, que l'on avoit coutume de réiterer tous les cent ans. Nous avions outre cela, de tems immémorial, un fils de roi ou un prince du sang pour généralissime de nos guerriers, au service de cette couronne ; mais depuis qu'on leur a substitué un gentilhomme lotharingien, que nous n'avons pas voulu reconnoître, ni ne reconnoîtrons jamais : nous avons fait ce que vous savez. Tout cela, seigneurs & princes n'empêche pas

que vous ne donniez le bal où bon vous ſemblera : nous en ſerons toujours, pourvu que vous payez graſſement les violons. Vous connoiſſez ce proverbe : *Kein Geld, kein Schweitzer.*

CHAPITRE XV.

Les Cytériens. N°. 15.

Nous ſommes, depuis les romains, les plus anciens républicains connus. Si leurs ſénateurs parurent autant de rois aux ambaſſadeurs de Pyrrhus, les nôtres en ont donné à Cytére & à la patrie du grand Jupiter. Le gouvernement de notre fameuſe cité, l'étendue de notre commerce, & le degré de nos forces, ſont des choſes reſervées à nous ſeuls. Nous avons eu le courage, comme on le ſait, de montrer les dents à ce *prince oriental*, *qui prétend aux hommages de tous ceux de l'europe*, *ſans en vouloir rendre à perſonne.* Si les autres puiſſances, jalouſes de notre gloire, euſſent entendu leurs propres intérêts, elles ſe fuſſent fait un devoir, de ſoute-

nir les nôtres. Nous laiſſons à l'exemple des cattes, chanter toutes les nations à leur mode ſur notre terrain, ſans nous en formaliſer, pourvu que cela ſe faſſe avec bienſéance & ſans éclat; mais nous voulons, en revanche, que les étrangers s'abſtiennent de faire des commentaires ſur notre gouvernement & ſur la religion du pays. C'eſt bien le moindre tribut, que l'on doive à l'hoſpitalité, & à cette liberté précieuſe, dont on jouit chez nous. Le grand Llama prétendoit jadis, nous faire chanter à ſa guiſe; il étoit même parvenu au point, d'établir ſes ſacrés bourreaux dans le ſein de notre patrie; mais depuis que nos philoſophes & entr'autres, l'infortuné *fra Paolo Savonarola* nous ont deſillés les yeux : nous lui avons tellement rogné les ongles, qu'il eſt aujourd'hui obligé, malgré lui, de faire patte douce, quand il a quelques intérêts à démêler avec nous. Les fiers danſeurs

du nord, qui voguent vers l'archipel, nous font quelques fois l'honneur de venir ſe rafraichir chez-nous, en paſſant ; quoi qu'un peu écartés de la grande route. Mais ſi par un revers de fortune, les orientaux obligeoient ces hôtes incommodes, à rebrouſſer chemin, nous eſpérons qu'ils ne pouſſeront pas la politeſſe juſqu'à les reconduire ſi loin. Nous penſons tout au contraire, qu'ils ſe quitteront dans peu bons amis, & qu'ils ſeront fort aiſes les uns, d'être debaraſſés, & les autres de s'en retourner. En effet, l'iſſue de tous les bals du monde, eſt qu'après avoir bien danſé, chacun n'aſpire qu'au repos. Pour nous, bien loin de ſonger à donner le bal, nous faiſons tous nos efforts, pour nous en diſpenſer, & éloigner de nos frontieres, tous les danſeurs du monde.

CHAPITRE XVI.

Les Phœniciens. N°. 16.

Si les cythériens ont jadis, donné des rois à la patrie de la mere des amours ; il a été un tems, où nous avons detrôné & emmené captifs, un de ces mêmes rois avec ſa reine. C'eſt avec autant de douleur que de vérité, que nous nous rappellons ces tems barbares, où cette infortunée dame fut obligée de faire l'humiliant & pénible mêtier de blanchiſſeuſe, pour le ſoutient de ſa miſérable vie & de celle du roi ſon mari, notre priſonnier. Cette époque paroîtra incroyable, de nos jours ; mais elle ne doit pas être ignorée de ceux qui ſavent l'hiſtoire des croiſades & du royaume de Chypre. Laiſſons tomber la

toile ſur ces ſcènes affligeantes. Nous eumes, depuis, l'art de nous faire plus craindre que reſpecter. Le bal que nous donna le feu prince des gallois, rabattit beaucoup de notre orgueil, & nous fit reſſouvenir, que notre puiſſance, de même que celle des ſarazins & de bien d'autres empires, ne tiroit ſouvent ſon origine, que de brigans & de corſaires, leſquels dans la ſuite, policés & moriginés, devinrent ce que ſont devenus les autres. Maîtres d'une iſle, *qui vouloit des patrons débonnaires & équitables.* Nous preſſames trop l'anguille, qui nous échape ſans retour. Notre métropole, porte encore aujourd'hui le nom de ſuperbe ; mais ce n'eſt plus que des marbres précieux, dont les édifices ſont décorés : l'on ſe tromperoit fort de l'entendre autrement. Nous ſavons nous apprécier, nous ne croyons cependant pas mériter le proverbe déſobligeant : *terra ſenza legna*,

mare senza pesce , gente senza fede. C'est trop outrer les épithétes ; mais, pour revenir au bal ; les gallois les donne , pour nous , aux corsiques , & nous ne pensons prendre aucune part aux autres.

CHAPITRE XVII.

Les Cattes. N°. 17.

LA tyrannie eſt un joug ſi odieux ; qu'il n'eſt point de créature ſenſible, qui n'aſpire à s'y ſouſtraire. Si la cruauté s'y joint, comme elle en eſt preſque toujours inſéparable ; les brutes même ſe revoltant. Il n'eſt donc pas étonnant, s'il arrive, de tems à autre, des révolutions éclatantes, dans les empires les plus puiſſans, & cenſés les mieux affermis. L'époque de notre liberté, eſt pour ainſi dire, ſi récente, qu'il ne faut pas remonter bien haut, pour aller juſqu'à la ſource. Il n'eſt aucun d'entre vous, princes & ſeigneurs, qui ignore ces choſes, & comment les heſpériens, grand llamaniſtes s'il en fut, avoient réſolu de nous accabler, ſous

le poid de la danſe ; mais ils furent eux-même, ſi étourdis de la vigueur avec laquelle nous danſames, *qu'ils demanderent à la paix monaſteriene à ſe retirer du bal dès minuit ; tant ils eurent peur que le jour ne les ſurprît.* Le prince des gallois, dernier décédé, avoit auſſi bien réſolu de nous exterminer ; déjà, ſes danſeurs étoient répandus dans nos marais, après avoir fait des prodiges de valeur, pour y arriver. A l'approche de nos amis du nord, qui nous ſecoururent aſſez à tems, ils rebrouſſerent chemin avec tant de précipitation, que ſes gens furent obligés de fourrer leur bon Dieu & ſa ſainte mere, avec tout le ſacré bagage dans un caiſſon ; pour les ſauver des maudits hérétiques, qui leur donnoient la chaſſe. Ceux-ci, cependant dans leur pourſuite, ne penſoient à rien moins, qu'à ces divines babioles. Mais une roue du bénit fourgon ayant fait la révérence, & l'eſcorte ſentant ces ex-

communiés ſur leurs talons : laiſſa, ſans balancer, aux idoles & aux bonzes le ſoin de leur délivrance, & s'enfuirent à toutes jambes. Telle fut la découverte de ces précieuſes guenilles, & la derniere irruption de ce grand prince de Gallinie dans nos états. Après quoi, nous eumes paix & repos. Lorſque les autres puiſſances ſont en branle, nous nous contentons de nous tenir ſur nos gardes ; & de porter des rafraichiſſemens indifféremment à tous les danſeurs, amis ou ennemis, pour leur argent. Nous avons une muſique réglée pour notre état, & nous n'admettons aux charges du gouvernement, que ceux qui la ſavent chanter ; mais loin de gêner perſonne, nous laiſſons à un chacun la liberté de dire des chanſons à ſa mode : hébreux, grecs, cophtes, latins, tous ſont les bien-venus chez nous. Nous avons cependant, toujours l'œil ouvert ſur les démarches des

llamaniſtes, avec leſquels il ne peut y avoir de paix aſſurée ; leur damnable maxime étant, comme on le ſait ; *hereticis fides ſervanda non eſt.* Quel ſcrupule peuvent avoir, en commettant le crime, des gens perſuadés, que le grand Llama a le pouvoir de pardonner le parjure, & de délier du ſerment de fidelité ? Les honnêtes gens d'entr'eux, éduqués par leurs bonzes, croyent fermement, que ce ſont des contes inventés, pour les calomnier ; mais quand toutes les hiſtoires, anciennes & modernes, ne dépoſeroient point le contraire, & que les peuples infideles même ne leur feroient pas ce reproche : Jugez, de graces, ſeigneurs ! ſi l'attentat commis ſous vos yeux, ſur la perſonne du roi de Sarmatie, eſt une fable ! & ſi ce ſeul exemple ne devroit pas vous ſuffire, pour vous guérir de votre aveuglement ! en voulez-vous un autre de même trempe, auſſi récent que le premier ?

Ignorez-vous l'aſſaſſinat du malheureux archevêque de Moſcovie, pour avoir oſé reſiſter à l'idolâtrie & au fanatiſme? la ſouveraine a fait punir, à la vérité, les ſcélérats auteurs de ſa mort; mais elle devoit, à notre avis, avoir fait reduire publiquement en cendres, par la main de l'exécuteur, la pagode qui y a donné lieu, & ne pas la replacer dans un temple, pour y recevoir de nouvelles adorations. Il faut arracher le mal juſqu'à la racine; ſi non, c'eſt toujours à recommencer, & toujours de nouveaux crimes. Oh! princes & ſeigneurs, qui entendez ceci, ne mépriſez pas notre avis, & ſi votre ſageſſe & votre généroſité ne vous permettent pas de préſumer le mal, que l'expérience du paſſé vous ſerve, au moins, pour l'avenir: ſi vous avez tant ſoit peu à cœur votre ſûreté & celle de vos ſujets, ſoyez en garde contre ce fanatiſme; ce zèle infernal, qui fit dans

tous les âges ; ruiſſeler le ſang des juſtes: penſez, que vous nourriſſez dans votre ſein, des milliers de ces monſtres déguiſés, toujours prêts à vous dévorer, à la premiere occaſion. Loin de vous endormir ſur cette branche politique de votre gouvernement ? détachez quelques ſages, d'entre vous, pour en faire la recherche ; peut-être les trouverez-vous en ſi grand nombre, que vous en frémirez. Le ſerpent tortueux à ſes replis, il ſe tapit il s'élance ; en un mot, faites comme nous ; ayez, plus que jamais, l'œil ouvert ſur un objet dont dépend votre conſervation : *ſerò medecina paratur.* Nous ne pouvons vous dire notre avis d'avance, touchant le bal projetté. Nous danſerons ou nous ne danſerons pas ; ſelon les circonſtances & la néceſſité des tems.

CHAPITRE XVIII.

Les Princes Laviniens. N°. 18.

Nous préférons les délices de la campagne aux plaiſirs de vos danſes ; les nôtres ne reſpirent que l'amœnité ; & nous ſerions fort aiſes, que l'on ne troublât pas notre repos. Nous tenons à des danſeurs, dont le ſort fait le nôtre. Diſpenſez-nous, ſeigneurs, de dire notre avis ſur un bal, auquel nous ſouhaitons n'avoir aucune part.

CHAPITRE XIX.

Les trois Pucelles du Latium. N°. 19.

IL n'eſt pas de la décence de filles bien nées, de ſe trouver dans les bals publics. Nous ſommes trois ſœurs, qui chériſſons le célibat, la retraite & la liberté. Chacune de nous à ſon habitation particuliere. Nous en ouvrons les portes fort tard ; & nous les fermons bien avant la nuit, de crainte que les galans ne ſe gliſſent chez nous. Vous connoiſſez, princes & ſeigneurs, notre état & nos facultés ; il ſeroit ſuperflu d'en dire davantage. *Une choſe plaiſante ! c'eſt qu'une d'entre nous, tout au rebours des coquettes ſurannées, qui ont un amant à gages, paye deux galans, pour ſe tenir toujours éloignés d'elle.*

CHAPITRE XX.

La Femme aux trois Maris. N°. 20. (*k*)

NOUS avons tâché jusqu'ici, comme Pénélope, de vivre en bonne intelligence avec tous les galans qui nous ont recherchés. Un seul d'entr'eux, séduit par le grand Llama, plus hardi que les autres, conçut le dessein de nous enlever, à la barbe de ses rivaux. Ses allures furent si secretes, & ses batteries si bien disposées ; qu'il s'étoit déjà glissé dans notre appartement, lorsqu'une de nos femmes, en chemin faisant, peu accoutumée à voir des danseurs étrangers à pareille heure : crut que c'étoient des voleurs. Elle s'épouvanta & poussa des cris, qui reveillerent nos gardiens endormis. Ceux-ci, sûrs d'avoir fermé la porte, ne pouvant comprendre, par où ces nouveaux venus avoient pu passer,

en jugerent de même ; & donnerent l'allarme dans toute la maiſon. Ces coquins, après avoir eſcaladé les murs, devoient ouvrir la porte à leurs camarades, qui étoient aux aguets. Pour leur en épargner la peine & faire perdre aux autres, l'envie de les ſuivre : nous les fimes tous attacher, chacun au bout d'une perche, & nous les plautames, dès le lendemain dimanche, ſur nos remparts. Leurs camarades ne demanderent pas leur reſte, & plierent bagage. Depuis cette époque, nous avons pour maxime inviolable, de ne laiſſer établir aucun llamaniſte dans notre maiſon : ils ne peuvent même y ſéjourner, que du jour au lendemain, ſans notre permiſſion expreſſe. Nous l'accordons cependant, volontiers & ſous bonne caution, aux voyageurs qui deſirent y faire quelque ſéjour ; pour vaquer à leurs affaires, ou ſatisfaire à leur curioſité. Nous avons épouſé trois

maris *ad honores* ; à condition, qu'aucun d'eux ne prétendra à notre couche, ni ne s'ingérera dans nos affaires domeſtiques. Celui qui voulut derniérement ſe mêler d'une petite brouillerie de famille, fut prié, fort honnêtement, de s'en tenir aux clauſes du contrat : il prit cette démarche pour un refus de ſa puiſſante médiation. Pour nous en punir, il délibéra de barrer notre commerce, par l'établiſſement d'un port qu'il ſe propoſe de bâtir dans notre voiſinage ; & auquel il accorde de grandes franchiſes. Mais (ſoit dit à l'oreille) il faut des finances ; & ſi jamais il en a de reſte, nous ſommes très-aſſûrés que ce ne ſera pas là, où il les placera. Quand au bal projetté, princes & ſeigneurs, ſi vous avez envie de danſer ; vous n'avez nullement beſoin de notre avis, pour des femmes, vous en trouverez par tout. Nous ne danſons ni ne couchons avec perſonne.

CHAPITRE XXI.

La Rue de Prêtres. N°. 21.

SEIGNEURS, nous ſommes, comme vous le ſavez très-bien, les danſeurs privilégiés du grand Llama, & ne chantons que ſa muſique. S'il ne vous faut que des bonzes pour donner le ton, des demoiſelles pour danſer, & des gougeats pour vous ſervir : ordonnez ; il ne manque chez nous, ni prêtres, ni catins, ni gueux : c'eſt tout ce que nous avons à vous offrir.

CHAPITRE XXII.

Saladin. N°. 22.

LORSQUE je résolus d'appuyer les confédéres de la république des sarmates : ce fut, de ma part, un acte de justice, pour faire valoir le titre de protecteur de ce royaume, que ces illustres oppressés reclament aujourd'hui. Je pressentis, à la vérité, que le roi élu pour la forme, mais dans le fond intru par une puissance formidable, contre le gré de la nation, ne manqueroit pas d'appui. Je me flattai, qu'à l'aide de sarmates aggueris & qui manient les mêmes armes que nous, nous n'aurions que quelques partis détachés de cette même puissance à dissiper ; sans entrer en guerre ouverte. C'est dans cette confiance & à la sollicitation du

prince des G * * *, du grand Llama & d'autres que je veux bien taire ; que je me ſuis attiré cette mauvaiſe affaire. Mais, quelle imprudence à moi, (& à mon divan) d'avoir réveillé le chat qui dort, & fourni moi même, à ces ruſés grecs, le prétexte de me mettre dans mon tort ? Le prince de Germanie, les armes à la main ſur ſes frontieres, me paroît juſqu'ici plus honnête-homme que monſieur ſon grand pere. Qui ſait quel eſt ſon but, & s'il n'attend pas que je ſuccombe, pour me porter le dernier coup ? Cependant ne préſumons point le mal. S'il a de l'honneur, comme je le penſe, il ne doit point nous faire ombrage. Je le prie pourtant de remonter juſqu'à la bataille de la Warna ; où Amurath, l'un de mes glorieux prédéceſſeurs, qui s'en rétournoit paiſiblement, ſur la foi jurée de part & d'autre, faillit à être exterminé, par le conſeil du traitre Julien, légat du

Llama. Depuis ce tems là, n'avons nous pas bien raiſon de nous méfier des llamaniſtes, comme des grecs ? nous nous tiendrons donc ſur nos gardes ; ſurtout d'après la rupture de la derniere tréve. Oh ! que le divin prophéte l'a bien prédit, qu'il n'y auroit jamais de paix aſſurée ſur la terre, que la race des infideles ne fût entiérement exterminée. Mes ancêtres ont négligé ces avis ſalutaires, ils ſe ſont fourvoyés, & nous ſubiſſons aujourd'hui le châtiment de leur déſobeiſſance. Croyez-moi, princes, je penſe très-ſérieuſement à terminer le bal qui déſole mes contrées. Mais à peine ſera-t-il fini chez moi, qu'il recommencera chez vous ; profitez de mon avis.

CHAPITRE XXIII.

L'Isle de Solée. N°. 23.

PEUPLE né libre, indépendant ; nous avons cru en nous donnant aux phœniciens, prendre un parti avantageux à notre patrie. Jaloux de notre liberté, mais trop foibles pour resister à des ennemis puissans : notre intention ne fut alors que de nous choisir des protecteurs, capables de nous sécourir & nous aider à nous défendre ; & non, des tyrans, pour nous opprimer. Nous voulumes bien leur faire hommage & les reconnoître en qualité de vasseaux, mais non comme esclaves. Tout alla assez bien dans les commencemens. Par la suite, ces orgueilleux patrons, loin de respecter les conditions du traité, & les priviléges que nous nous étions reser-

vés :

vés : s'erigérent peu à peu en despotes, & nous eussent enfin accablés, sous leur joug odieux, si nous eussions été d'humeur à l'endurer plus long-tems. Ils ont eu raison de dire, qu'à force de presser l'anguille, elle leur est échapée. Ne pouvant donc nous retenir plus long-tems, dans les fers, loin de chercher à rétablir les choses sur le pied des anciennes conventions, ce qui étoit la seule grace que nous leur demandions : ils nous ont lâchement livrés à la nation étrangere, qui nous désole aujourd'hui, & à laquelle nous jurons une guerre éternelle. Oui, nous leur dirons toujours en face, *sarete forsé padroni del paese, mà non lo sarete mai della gente.* Ce qui veut dire : *peut-être pourrez-vous envahir notre pays, mais vous n'aurez jamais le cœur des habitans.* Hé ! de quel droit ces insolens républicains ont-ils ôsé disposer, en faveur d'autrui, d'un héritage qui ne leur appartient pas ?

Nous ont ils ſubjugués ? nous ont-ils conquis ? nous ont-ils achetés ? la nation turbulente, que le démon de la danſe agite perpétuellement, n'a-t-elle pas honte de venir fondre ſur une poignée de pauvres inſulaires, tandis qu'elle s'eſt laiſſée dépouiller par les anges de preſque toutes ſes poſſeſſions d'outre mer. Croit-elle que notre bicoque puiſſe la dédommager de ſes pertes, ou qu'elle ſoit digne d'occuper le loiſir de ſes danſeurs ? Patience, le tems viendra, & peut-être plutôt qu'ils ne s'y attendent ; qu'ils n'en auront pas de reſte, pour empêcher leurs voiſins, de venir danſer chez eux, & que le ciel, excédé de leurs cruautés, leur donnera le bal à leur tour. C'eſt ce que nous eſpérons de la juſtice de notre cauſe & de la bénédiction du ſaint pere, à qui nous ſouhaitons long régne & félicité.

CHAPITRE XXIV.

Les Afriquains. N°. 24.

DANSEURS de contre bande, comme l'a très-bien dit le prince des Monts-Ignés ; nous vivons de notre métier, comme bien d'autres. Si nous différons pour la forme, n'eſt-ce pas la même choſe dans le fond ? Ainſi, de corſaires à corſaires : ſalut. Si vous êtes auſſi puiſſans que vous voulez nous le faire accroire, que ne nous donnez-vous les moyens de devenir honnêtes-gens, & nous ferons comme vous. Nous changerons de nom, & au lieu de celui de brigands dont vous nous décorez, nous prendrons celui de tyrans, que vous trouvez plus honnêtes. Nous ne ſommes venus ici que pour nous juſtifier ; une

fois pour toutes, des calomnies que vous débitez ſur notre compte. Permettez-nous donc de vous dire nos raiſons, avec franchiſe & ſur votre parole d'honneur, qui n'eſt gueres qu'un terme d'uſage parmi vous, que vous ne vous facherez point. Vous nous donnez la chaſſe comme à des voleurs ; paſſe pour cela. Mais, croyez-vous meſſieurs, que, quoique barbares, nous ignorions le proverbe que les eſclaves, que nous faiſons ſur vous, nous répétent ſans ceſſe, pour adoucir leur ſort ; *ne faites à autrui, que ce que vous voudriez qui vous fût fait.* Dites-nous de graces, qui de vous ou de nous, péche le plus griévement contre cette loi univerſelle, gravée dans le cœur de tous les hommes? Nous, pyratons : d'accord. Mais au moins, nous épargnons les nôtres. Vous enſanglantez la nature, qui vous crie ſans ceſſe : *corvi con corvi non ſi cavan*

mai gli occhi *. Paſſe encore de nation à autre ; mais que dites vous d'un pere de famille, qui force ſes enfans à manger du ſel au lieu de pain ; & qui les oblige à le lui acheter comptant, cinquante fois au de-là de ſa valeur, & leur fait vendre juſqu'à la paille de leur grabat, faute de payement ? qui, pour comble d'iniquité, les fait mourir de froid, en conſumant le bois de leur chauffage, à la cuiſſon de ce ſel factice, que leur bonne mere leur fournit gratuitement, préparé de ſes mains ? Que dire encore de tant de marchands de tabac, de vin, de biere, d'eau-de-vie, de portes, de fenêtres, de cheminées & de tant d'autres beſoins de la vie ? n'y en-a-t-il pas eu, parmi vous, qui n'ont pas rougi de vendre, juſqu'à la permiſſion de ſoulager la nature de

---

* Les loups ne ſe mangent pas l'un l'autre.

ſon ſuperflu ? Eſt-ce une fable, que l'impôt que mit cet empereur ſur les choſes les plus ſales ? lequel en ayant été blâmé par ſon fils : le fit appeller quelque tems après ; & lui mettant ſous le nez une poignée d'argent, lui demanda ce que cela ſentoit ? de quoi l'autre, qui ne concevoit pas le but d'une pareille queſtion, (ne ſe reſſouvenant plus du paſſé) lui répondit : qu'il voyoit bien, ſans le ſentir, que c'étoit de l'argent. Hé bien, lui répartit l'empereur, c'eſt le produit de ce que vous ſavez. Allez, mon fils, tous moyens ſont honnêtes lorſqu'ils ſont utiles. Nous vous en diſons autant, meſſieurs, la plupart des hommes en général ne ſont gueres que des pyrates de différentes claſſes. Si vous pouviez enfermer l'air dans des magaſins, vous ne laiſſeriez reſpirer ame qui vive, qu'à beaux deniers comptans. La différence qu'il y a entre nous & vous, c'eſt la cruauté.

Nous nous contentons de voler & de faire des esclaves ; & vous, vous nous accrochez impitoyablement aux mâts de vos vaisseaux. Mais comment nous épargneriez-vous, puisque vous en agissez de même envers vos freres ? Dansez tant qu'il vous plaira, & laissez nous faire quelques cabrioles à la passade. Nous savons à qui sont dûs les croc-en-jambes, & à qui les salemaleiks. Rien ne nous amuse tant que vos bals ; c'est le tems où nous faisons le mieux nos orges.

CHAPITRE XXV.

Les Amériquains Sauvages. N°. 25.

Nous sommes les infortunés restes d'un peuple jadis heureux, sans loix & sans maîtres : nous ne pouvons croire, que des monstres, venus des extrêmités d'un monde inconnu, nous ayent été envoyés, par un Dieu ami des hommes ; lequel ils assurent, effrontément, s'être sacrifié pour eux ; tandis qu'ils ont égorgés nos peres, pour l'amour de lui. Ils nous ont apporté, à les ouïr, le bon ordre, l'évangile & le salut. Ils seroient mieux fondés s'ils disoient : le trouble, la désolation & la mort. Nous vivons épars dans les bois & les déserts ; mais nous les observons de loin. Nous voyons, avec quelque consolation, qu'ils s'entregorgent

tr'égorgent eux-mêmes ; & qu'ils assoment de coups, d'autres hommes leurs semblables, pour les forcer au travail ; parce qu'ils sont noirs. Quelques transfuges de ces malheureux, qui passent de tems en tems, jusqu'à nous, nous ont appris des traits abominables, de la cruauté de ces gens là. Ils nous ont fait entendre, entr'autres choses, que leur condition étoit, sous leur joug, au-dessous de celle des bêtes ; & que passant de maîtres à autres, leur malheureux sort étoit toujours le même. Ceux d'entre nous, qui ont fait semblant d'embrasser leur croyance, nous ont dit : que leur Dieu maudissoit les trafiqueurs d'hommes. Il faut absolument que cela soit ainsi ; car, loin de renoncer à ce trafic infâme : ils ne s'occupent qu'à danser, & à multiplier leurs crimes. C'est ce que nous ont appris ces créatures noires, qui partagent avec nous, de très-bon cœur & sans contrainte,

les travaux de la chasse ; & le repos qui la suit. Ils disent aussi, très-volontiers avec nous, *onontio*. Il faut pourtant, qu'il y ait parmi ces européens, des nations qui n'adorent pas le même Dieu, ou qui le regardent avec d'autres yeux ; puisqu'ils ont mis en liberté, tous ces misérables hommes noirs. On les dit sortis du pays des anges, & de beaucoup meilleure race que les autres. Plusieurs de ces noirs, arrivés derniérement ici, en ont raconté des merveilles à leurs freres fugitifs, pour les engager à revenir vivre avec eux. Mais les autres, qui ont éprouvé la cruauté des blancs & les ruses qu'ils employent pour les ratraper, ont refusé tout net de les suivre. Ils les ont même ménacés de la mort, s'ils insistoient davantage ; & sans nous, ils ne les eussent peut-être pas laissé repartir sains & saufs. Mais nous vimes bien qu'ils disoient vrai ; car, ils nous apporterent des présens

de tabac & d'eau-de-vie, de la part de leurs maîtres, en ſigne de paix ; ce qu'ils n'auroient pas fait s'ils n'euſſent été en liberté. Ils nous inviterent même à les venir viſiter & nous aſſûrerent que les quackers (c'eſt ainſi qu'ils les appellent) ne penſoient nullement à nous faire le moindre déplaiſir. Nous leur demandames auſſi la cauſe des brouilleries ſurvenues entre les anges de l'Amérique & ceux de l'europe. Ils nous dirent que les gallois, ennemis de ces derniers, excitoient d'un côté les ſauvages contre les anges ; & les anges de notre continent, contre le gouvernement de ceux de l'europe, afin de pêcher en eau trouble. Que les miniſtres du pere Angélique avoient eu la patte graiſſée, pour l'empêcher d'écouter les avis d'un certain Pittius, homme zélé pour ſa patrie ; en lui perſuadant, que c'étoit un homme de mauvaiſe humeur, & qui haiſſoit les gallois ſans rai-

ſon. Mais que ſi ce prince entendoit les intérêts de ſa nation, bien loin de prêter l'oreille aux diſcours ſéduiſans des ennemis de ce miniſtre : il purgeroit, une bonne fois pour toutes, ſes pays d'outre mer, de cette nation ambitieuſe & brouillonne. Ils nous dirent encore, que l'avarice du gouvernement d'europe, étoit la principale cauſe de tous ces troubles. Tel fut le rapport des négres affranchis. Nous ne fumes cependant pas fâchés, que les négres transfuges nous reſtaſſent, parce qu'ils entendent la culture des terres ; & nous procurent, par leur travail volontaire, bien des douceurs dont nous ne voudrions pas jouir, au dépends de notre oiſiveté. Nous ne pouvons cependant nous réſoudre à aller danſer avec les européens. Nous avons remarqué, qu'ils ſe déchirent les uns les autres ; & qu'ils font tous leurs efforts, pour nous attirer, chacun dans leur parti. Cela nous fait

préſumer, qu'ils ſont tous également méchans. Nous ſommes nos gouverneurs, nos légiſlateurs, nos guerriers & nos prêtres : tous ces dignitaires ne ſont à notre avis, que des entraves à la liberté. Nous la chériſſons préférablement à la vie, & comme le fondement le plus ſolide, du bonheur de l'homme. Nous ferons donc plus ſagement, de nous en tenir, comme nos peres, à la danſe du Calumet. Adieu meſſieurs, je vais réjoindre mes camarades.

CHAPITRE XXVI.

Le grand Llama. N°. 26.

ROIS, princes & ſeigneurs, & vous ſpécialement mes très-chers fils & filles : ſalut & bénédiction..... Vous me reſerviez ſans doute, pour la bonne bouche, en m'aſſignant une place dans cette illuſtre aſſemblée, qui me met dans le cas de dire mon avis, pour la clôture du congrès. C'eſt très-bien fait à vous. *In caudâ venenum.* Je prétends en revanche, recompenſer cette diſtinction, par l'ouverture de mon cœur & de tous les ſecrets de l'art, qui rendirent de tout tems, les llamas les plus fins danſeurs de l'univers. Certains trouble-fêtes ſoufflerent jadis, aux oreilles des ſouverains, je ne ſai quels menſonges ; & leur inſinuerent, que les llamas devoient s'en tenir au maniement de l'encenſoir, ſans

toucher au ſceptre ; alléguant fauſſement : que les rois commandoient anciennement aux grands ſacrificateurs ; & non ces derniers aux rois. Voilà, comment ces impoſteurs, en tordant les écritures, ſont enfin parvenus à nous débaucher nos meilleurs amis ; depuis l'extrêmité du nord, juſqu'en Gallinie & dans les Alpes. Vous n'ignorez pas, ſeigneurs ! les doux moyens, dont nous nous ſervimes alors, pour ramener ces brebis égarées ; & dont on ſe ſert encore aujourd'hui en Heſperie, en Luzitanie & dans le Latium, à la grande gloire de Dieu. C'eſt à notre grand regret, que ce zéle brûlant ſe ſoit refroidi depuis quelque tems, chez ces nations de notre obéiſſance. Voilà le fruit des mauvais exemples. Le prince des gallois défunt, notre fils aîné, qui avoit ſi heureuſement commencé, à extirper les mauvaiſes plantes de ſon royaume, ſe rallentit ſur la fin de ſon régne ; & ſon

ſucceſſeur, plus tiéde encore, n'a jamais permis un établiſſement ſi ſalutaire. Mais graces au ciel, il ouvre aujourd'hui les yeux. Il a éloigné de ſa perſonne, les mauvais conſeilliers qui lui ont fait chaſſer les meilleurs vignerons de l'héritage du ſeigneur; & ceux qui les remplacent lui feront ſentir enfin, que le ſceptre ne ſe ſoutient que par l'encenſoir. Or, l'encenſoir ſans feu eſt un inſtrument mort, *ergò*: tant qu'il n'y en mettra point, il ne fera rien qui vaille. Mais revenons à nos moutons! Vous avez entendu, ſeigneurs, de la propre bouche du roi de Sarmatie, les calomnies dont on nous a noirci auprès de lui. Nous tâcherons de diſſiper ces fauſſes imputations; & ſi nous ne pouvons en effacer entiérement les ſiniſtres impreſſions: nous prouverons au moins, que c'eſt la cauſe du ciel & non la nôtre, que nous plaidons aujourd'hui en votre préſence: c'eſt-à-dire, à la face de l'univers.

REPONSE

RÉPONSE

Au Roi des Sarmates.

Je dis d'abord au roi, ſoit-diſant, des ſarmates; que c'eſt par un effet de notre amour paternel, pour le royaume de Sarmatie, que nous n'avons pu, ni dû y endurer plus long-tems, l'établiſſement des perfides grecs. Par les nouvelles conſtitutions, ils ſeroient avec le tems devenus dignitaires; & auroient inſenſiblement fait chanter en grec, par-tout où ils euſſent pu avoir quelque autorité; au grand préjudice des enfans légitimes & au nôtre. Les autres diſſidents n'en euſent-ils pas fait de même? Et les ſuites de tout cela? c'eſt, qu'à la fin, mere ſainte égliſe s'en fût allé à tous les diables. Ces vérités ſont ſi palpables, qu'il n'y a perſonne, pas même Saladin, en-

nemi juré des jésus-chriſtiens, qui ne les ait goûtées ; puiſqu'il eſt entré ſi chaudement dans la querelle du ciel. Il n'eſt pas un de nous, qui ne doive faire les vœux les plus ardens pour ſa conſervation. Il ſe convertira, à coup ſûr, comme fit Saul ; & de perſécuteur qu'il a été juſqu'à préſent, il deviendra infailliblement le martyr de la vraie chriſtianité. Chacun de vous ſait d'ailleurs, ſoit dit ſans médiſance, que le monarque intru, n'eſt qu'un aventurier ſans feu & ſans lieu ; qui trottant de pays en pays comme un ſecond Enée, s'eſt arrêté fortuitement à la cour de cette nouvelle Didon, qui épouſe ſi ouvertement ſes intérêts. L'on ſait encore, que cette princeſſe charitable lui a donné des leçons grecques, ſur la maniere de parvenir dans le monde ; qu'il a très-bien ſu faire valoir, chez les ſtupides ſarmates, ſes compatriotes. Mais abrégeons. La ſeule cauſe de ces troubles,

c'eſt que le ciel irrité de l'excluſion d'un prince, dont l'ayeul a généreuſement abandonné le paradis de Luther, pour la couronne des ſarmates, ne permettra jamais qu'aucun grec, hérétique ou ſchiſmatique en jouiſſe paiſiblement. Voilà, ſeigneurs & princes, les ſouhaits unanimes de tous les fideles, & la véritable ſource des fléaux qui déſolent aujourd'hui ce vaſte royaume. Ce myſtere révélé; procédons maintenant à la légitimé du pouvoir ſuprême, ſpirituel & temporel, que les impies oſent nous conteſter.

Légitimité du pouvoir ſuprême, ſpirituel & temporel, du Grand Llama.

NOUS n'avons que deux choſes à produire en peu de paroles. La premiere, l'authenticité de nos titres : l'autre, la néceſſité de faire valoir notre ſuprématie, par tous les moyens imaginables (*per fas & nefas*) toutes les fois que la gloire

du ciel ou la nôtre le requiérent. Accordez-nous de graces, un moment d'attention.

Les grecs de tout tems, gens rusés & grands menteurs ; jaloux de la prééminence qui nous a été accordée d'en haut, usurperent d'abord ce pouvoir : en alléguant faussement, que la primitive église, après les confesseurs de Jérusalem, avoit été fondée, dans je ne sai quelle ville d'Antioche, qu'ils ont frauduleusement fourrée dans les écritures. Ils assûrent sans aucun fondement, que le nouveau testament a été écrit en grec ; mais nous soupçonnons pour plus d'une raison, que ce livre précieux doit avoir été écrit, d'abord en latin, & quoi que nous n'en connoissions point l'auteur, il est sûr que ce doit avoir été quelque prosélyte des romains, du quel ils l'auront escamoté. Et après l'avoir traduit dans leur language, ils l'ont fait

adroitement paſſer pour original. L'on ne parla jamais grec à Jéruſalem. Les évangéliſtes étoient hébreux, & les romains qui en étoient les maîtres, ne parloient pas grec. Quoi qu'il enſoit : ils nient, fort & ferme, que Pierre le premier des llamas, ait jamais mis les pieds dans la ſaint cité. De pareils bourdes ne méritent point de réfutation. La contradiction en ſaute aux yeux ; puiſqu'ils avouent en même tems, que Paul, lorſqu'il fut envoyé à Rome, par Feſtus, gouverneur de la Judée, trouva des freres, à ſon arrivée, qui vinrent au devant de lui, juſqu'à l'endroit appellé les trois boutiques : il y avoit donc des freres à Rome, avant que Paul y arrivât, qui même étoient inſtruits de ſa venue ; il y avoit donc des chrétiens : Pierre y avoit donc été avant lui. Quoi de plus clair & de plus conſéquent ? Cependant, malgré l'évidence, ces madrés archimandrites jouirent de la ſu-

prématie, jufqu'à l'an 600, de l'erre chrétienne ; tandis que les autocrates légitimes n'étoient regardés que comme des curés vulgaires ; ou, fi on leur faifoit quelque fois l'honneur, de les appeller aux bals écclefiaftiques, ce n'étoit que comme fimples figurans. Mais le ciel juftement offenfé de ce mépris, rétablit toutes chofes ; & rendit, tout à coup, au chef univerfel ; toutes les prérogatives que les grecs avoient ufurpées. Voici en peu de mots, comment la chofe arriva. . . . Vers l'an 606, certain Phocas, généraliffime des trouppes de l'empereur Maurice, qui afpiroit depuis long-tems au trône, voyant la maifon de ce prince affermie de trois fils, & défefpérant de parvenir à fes fins : s'avifa de porter fes mains parricides, fur le pere & fur les enfans, dans un même jour ; & fe fit proclamer empereur. Ce Maurice, quoi qu'étranger, avoit régné au dire de fes amis, avec

beaucoup de ſageſſe & de gloire, pendant vingt-un ans. Il tenoit ce rang ſuprême de ſon prédéceſſeur qui l'avoit inſtallé, dès ſon vivant, en lui donnant ſa fille en mariage. Cette cataſtrophe jetta le peuple & le clergé dans une conſternation inexprimable. Le patriarche de Conſtantinople, grand benêt s'il en fût, loin de louer une action ſi héroïque : ſe mit à braire, comme un âne, avec ſon clergé ; & fut ſi mal aviſé, que de défendre, que l'on fît les prieres d'uſage, dans les temples, pour la proſpérité du nouvel empereur. Celui-ci ſe trouvant dans une grande perplexité : eut bien voulu s'en venger ; mais il appréhendoit la revolte des peuples. Il avoit à la vérité, les trouppes à ſa dévotion, & quoi qu'elles fuſſent toutes diſpoſées au pillage, & aux ſuites de ce que l'on doit attendre de la fureur du ſoldat : il n'oſoit néanmoins encourir les riſques. Il avoit, outre cela, les

peuples d'Italie à ménager ; & craignant, que le llama, d'alors, mon glorieux antécesseur, (c'étoit si je ne me trompe Boniface III.) ne les fît soulever ; ce qu'il n'étoit point en état d'empêcher : il lui écrivit une lettre fort honnête ; où il tâchoit de justifier cet assassinat. Il lui représenta que l'empereur défunt étoit un impie, qui négligeoit la gloire de Dieu & de ses saints ; & sur-tout, qu'il maltraitoit le clergé & autres choses semblables. Il finit en le priant de vouloir bien lui conserver l'Italie & le faire reconnoître empereur, avec les solemnités ordinaires ; qu'en revanche, lui empereur, lui en accordoit le gouvernement ; & le feroit reconnoître, à son tour, lui & ses successeurs, à perpetuité, pour le chef universel de la chrétienté : titre, qui lui étoit injustement contesté, par les patriarches de Constantinople. . . Qu'il lui accorderoit, en outre, le pouvoir suprême, de

faire

faire chanter dans tous les pays de ſa domination, en latin ou en tel jargon que bon lui ſembleroit ; pourvu que, pour ne point effaroucher ſes ſujets grecs, il conſervât dans ſes prieres, le mot, *kyrie eleyſon* ; & quelqu'autres paroles magiques qu'il pouvoit fort bien grommeler entre les dents ; ſans que ni les grecs, ni les latins puſſent s'en ſcandaliſer. Boniface, qui n'ignoroit pas le proverbe italien, *chi non ſa diſſimulare non ſa regnare*, ſe garda bien d'enfiler la route de l'Archimandrite : il félicita au contraire Phocas, ſur ſon heureux avénement au trône ; exalta juſqu'aux cieux, ſon zéle & ſa courageuſe réſolution : accepta humblement le pouvoir ſpirituel & temporel : & promit de lui bien garder l'Italie. Il lui tint parole ; car ce prélat & ſes ſucceſſeurs la garderent ſi bien : que depuis, ni les grecs ni leur empereur, n'y remirent jamais les pieds. Ils prétendirent auſſi obliger

les grecs à chanter en latin ; & à venir à l'école à Rome. Il y en vint à la vérité quelques-uns, que l'on oignit sacrificateurs latins, & qu'on lâcha ensuite vers leurs troupeaux ; avec plein pouvoir de les laisser chanter en grec, à la romaine. Mais ils ne nous amenerent que quelques brebis galeuses, que nous nommons *grecs réunis*. Nous mimes les uns dans divers hopitaux, & donnames aux autres, des pancartes de gueux ; pour aller, de ville en ville partout les pays de notre domination, chanter du grec en latin. Ceux de leurs compatriotes, qui ne donnerent pas dans le panneau, nous offrirent de vivre en paix & en charité avec nous ; à condition, que nous les laisserions chanter à leur mode ; sans affecter aucune supériorité. Mais cela ne pouvoit s'accorder avec notre suprématie. Nous les anathématisames & les damnames, comme schismatiques & rebelles ; & comme tels, nous

aimames mieux les abandonner aux ſarrazins, que de leur envoyer le ſecours dont ils avoient beſoin. C'eſt ainſi que Conſtantinople eſt tombée au pouvoir de ces derniers. C'eſt ainſi, encore, que le meurtrier de ſon prince donna plein pouvoir à Boniface, de s'emparer du gouvernement temporel & des clefs du ciel. (*Ce nouveau chef univerſel en uſa, la premiere fois, pour abſoudre cet aſſaſſin.*) C'eſt ainſi enfin, que ces deux honnêtes-gens ſe ſont épaulés, pour parvenir à leurs fins ; & de là, tous les pouvoirs d'intrôniſer, de détrôner, d'anathématiſer, de pardonner ou d'envoyer à tous les diables. Qui oſeroit donc conteſter des titres auſſi authentiques !...

Quand à la néceſſité d'uſer de nos droits, elle dépend des circonſtances ; par exemple : nous avons châtié l'empereur Frederic Barberouſſe, & dépêché,

ſourdement, Henri VII. par une hoſtie empoiſonnée, que lui fit, dévotement, avaler un moine de Boulogne. A tout cela, il n'y a pas le moindre mal. C'étoient des rebelles à peu près de la trempe du roi de Sarmatie d'aujourd'hui : & puis, entre nous, ces princes étoient plus propres à porter de ſacs au moulin, qu'à gouverner des empires. Jugez-en vous-mêmes, ſeigneurs ! le premier, ſubit fort humblement la pénitence qui lui fut enjointe ; & vint, pieds nuds, dans la neige, un balai & des ciſeaux à la main, demander pardon juſques dans la baſſe-cour de notre palais. Nous lui pardonnames, effectivement, comme pardonne l'égliſe romaine, c'eſt-à-dire : à condition qu'il nous la payeroit. Pour l'autre claude : il aima mieux crever, avec ſon bon Dieu dans le ventre, que de prendre du contrepoiſon, que ſon médecin lui préſenta. Il pouſſa même la charité, juſ-

qu'à exhorter le moine empoiſonneur, à prendre la fuite ; *de crainte*, diſoit-il, *que ſes gens ne ſe ruaſſent ſur lui.* Quand au vulgaire nous torturons, nous grillons, nous martyriſons. Qu'y a-t-il de plus ſalutaire & de plus conforme à l'eſprit de l'évangile ? où il n'eſt parlé que de couper bras & jambes, de s'arracher les yeux, & de ſe pendre une meule de moulin au col, pour ſe précipiter dans la mer ; & autres gentilleſſes ſemblables ! Le royaume des cieux ſouffre violence, & ce ſont les violens qui l'emportent. . . Hélas ! ils ne ſont plus, ces tems heureux, où, d'un mouvement de ſourcils, nous faiſions trembler, danſer & même ſauter à notre gré, les pieux ſouverains. Depuis qu'un méchant Philippe, roi des gallois, refuſa les étrivieres, pour enfiler le chemin de paradis : ſes deſcendans ſe ſont fouvoyés de plus en plus de la bonne voye, & n'ont ceſſé de marcher

dans le mauvais train de leurs peres. Cette époque malheureuſe arriva ſous un autre Boniface qui, par inſpiration divine, trouva *il bel Tezoro delle indulgenze*; homme d'une ſainteté inimitable, & d'une fermeté d'ame mémorable à tous les ſiécles. Il aima mieux ſe ronger les bras juſqu'au coude, que de voir le ſanctuaire profané. Mais ô! comble d'ingratitude, ſes ennemis, que le ciel confonde à jamais, loin d'exalter ſon zéle & ſon courage, n'ont pas eu honte de publier de lui : *qu'il étoit parvenu, au pontificat, en renard; qu'il avoit régné en lion, & qu'il étoit mort comme un chien.* La dignité ſacerdotale, une fois foulée aux pieds, les princes empiéterent, petit à petit, ſur les droits ſacrés. Ils ſe jetterent ſur la portion des lévites, & chercherent à dévorer l'héritage des ſaints. Qu'eſt devenu cet azyle ſacré, qu'un de nos prédéceſſeurs acheta jadis, des deniers des croiſades,

dans la Gaule Narbonaiſe ? Ne vient-il pas de nous être enlevé, ſous nos propres yeux, ſans aucune forme de procès ? Et ce délicieux morceau du pays de Parthenope : * qui l'a détaché du patrimoine de ſaint Pierre, avec tant d'autres encore ? Quel reméde à tous ces attentats ? Il ne nous reſte qu'une reſſource ; c'eſt de faire exterminer les philiſtins par les amalekites. Le branle eſt commencé : le reſte s'en ſuivra. Nos danſeurs noirs ne ceſſent de travailler, ſous terre, chez Luzitanus & dans les heſpéries. Ils en font de même dans le pays des anges & chez les gallois ; où ils ont enfin réuſſi à faire châtier nos ennemis. Il y avoit long-tems que les indociles parlamentaires de Gallinie, mépriſoient nos ordonnances, juſqu'à s'en chauffer ſur les dégrés de leur chambre ! hé bien, qu'ils danſent maintenant. Il

* Le Royaume de Naples.

eſt écrit : *Je ſuis reine*, & *je ne verrai point de deuil.* Cela veut dire, ſi vous ne l'entendez pas, que pour maintenir l'honneur du ciel & le nôtre ; nous ferons jouer tous nos reſſorts, & que nous verrons danſer, d'un œil ſec, toute la terre, la peſte, la famine, la guerre, le diable & l'enfer ; *in ſæcula ſæculorum.* Amen.

FIN.

nuestra,
Senora,
d'atocha.

NOTES
ET
REMARQUES HISTORIQUES,

Contenues dans cet opuſcule.

(*Sur l'épître dédicatoire à Salomon.*)

Il n'eſt qu'un prince en europe, à qui l'on ait donné le ſurnom de *Salomon du nord*. La piéce méchanique, dont l'auteur parle ici, eſt un cylindre, d'ivoire, d'environ deux pouces de diametre, qui a pour axe, deux cônes adoſſés à la baſe, au centre de la piéce; par le développement deſquels elle remonte de bas en haut ſans la moindre impulſion, ſur un plan incliné d'ébene, en s'éloignant du centre de gravité. Ce morceau fut remis, il y a environ vingt-deux ans, au cabinet des curioſités naturelles de S. M. par Mr. Marſchall, à ſon retour de la Haye à Berlin; vers l'an 1756. avec une chronique de plus de deux cens ans, de la premiere impreſſion d'Anvers, *chez Martin l'Empereur*, auſſi rare pour ſa vétuſté, que pour le ſtyle gothique de ce tems-là. Ce livre doit avoir place dans la bibliothéque du roi.

*

CHAPITRE PREMIER.

(*a*) L'on entend ici, les guerres que les empereurs *Léopold* & *Charles* VI. ont eu à soutenir en Hongrie, contre le *Grand Seigneur*, & *Louis* XIV. roi de France, jusqu'à la paix de Nimegue en 1704. Après le décès de l'empereur, pere de *Marie Therese, reine de Hongrie & de Boheme*.... La France, alliée du roi de Prusse & des électeurs de Saxe & de Baviere, qui prétendoient tous deux à la succession du défunt, par le droit des femmes, & le premier à la *Silésie* : tous ces princes, dis-je, entrerent en Boheme; le roi de Prusse ayant livré depuis la bataille aux autrichiens, proche de la petite ville de Czaslaw, & mécontent de la manœuvre des français, qui arriverent, six heures après le combat : il fit sa paix particuliere avec la reine qui, débarassée d'un ennemi si puissant, envoya quelques détachemens de cavallerie, se poster en front à une petite portée de Piseck, occupé par ceux-ci comme pour l'attaquer, tandis que le gros de leur armée defiloit derriere les montagnes, pour leur couper la retraite, & s'emparer de Prague. Mais les français les prévinrent, & par une marche forcée, ils firent en moins de deux jours, le chemin d'une semaine; & arriverent à la vue de Prague, le lendemain vers les cinq heures du soir. Les bagages qui ne purent suivre, furent la proie des troupes légeres, communément appellée pandours; (sous-briquet que l'on donne

indifféremment, aux esclavons, dalmatiens, rassiens & croatiens,) ainsi que de leurs officiers qui pillerent comme les autres; & mirent sur leur pourpoint, les belles chemises qu'ils dévaliserent, avec les chapeaux à plumets qu'ils trouverent dans les malles. C'est dans cet équipage burlesque, qu'ils escorterent depuis quelques officiers autrichiens, députés pour affaires, au quartier général des français. Le reste de la troupe étoit affoiblie à peu près dans le même goût; les uns avoient des bonnets de grenadiers, une veste galonnée sur une chemise sale, & les jambes nues; d'autres, croatiens, une longue barbe; & pour chaussure, des morceaux de peau de bœufs fraichement tués, & cousus sur leurs pieds. Tous ne ressembloient pas mal à des patriarches grecs dévalisés; l'on ne sauroit mieux comparer ces gens là, qu'aux miquelets des Monts-Pyrenées, où écossois montagnards. Ils grimpent avec une légereté inconcevable, les montagnes les plus roides : & dès qu'ils ont gagné quelque avance sur les poursuivans, ils s'asseyent ou se couchent sur le dos, selon que le terrain le permet; & appuyant le canon de leur fusil, sur la pointe de leurs pieds joints : ils lâchent leur coup sur leur homme, qu'ils manquent rarement. Ils réiterent cette manœuvre, d'espace en espace, jusqu'à ce qu'ils ayent gagné le sommet; ils redescendent de la même vitesse, quand ils sont serré de trop près. Il s'en trouve même de si hardis, qu'ils viennent par peloton, braver de queue & de flanc, une

troupe reglée. Puis s'éparpillant de côté & d'autre, & courant à toutes jambes, ils difparoiffoient. C'eft ainfi qu'ils harcelent une efcorte, & tombent fur les bagages qui refte en arriere. Si l'on envoie quelques détachemens d'huffards à leurs trouffes, ceux-ci les pourfuivent au grand galop; & lorfqu'ils fe croyent affez éloigné; ils entrent tous, pêle-mêle, au premier cabaret qu'ils rencontrent fur la route, où ils vont boire enfemble comme bon freres; ils ont feulement la précaution d'envoyer quelques-uns des leurs, à la découverte, lefquels fe relevent de tems à autres; & dès qu'ils apperçoivent quelque détachement, qui pourroit troubler la fête, ils donnent le fignal convenu à leurs camarades. Alors, ceux-ci feignant d'être aux prifes avec les autres, ils lâchent par-ci par-là quelques coups de piftolets en l'air; & puis chacun de fon côté, gagne le large, ce qui vérifie le proverbe italien: *corvi con corvi non fi cavan mai gl'occhi*, en français, les loups ne fe mangent pas l'un l'autre. Il n'y a que les ulans, peuple defcendu des anciens farmates fur les frontieres de la Turquie & de la Pologne, que l'on puiffe leur oppofer. Il ne fera pas hors de propos de donner ici une idée de cette cavalerie légere; elle eft auffi finguliere dans fon genre, que les autres dans le leur. Après quoi nous reviendrons aux premiers.

Les ulans font, prefque tous, mahométans; quoique fujets de la Pologne, & ils en uferoient à coup fûr; en pareille occafion avec les turcs, comme font les huffards, avec les efcla-

vons leurs voiſins. Les lecteurs, ſur-tout les militaires, qui n'on point vus ni peut-être ouï parler de ces ſortes de troupes, ne ſeront point fâchés que l'on en faſſe une petite deſcription.

Ils ſont aſſez proprement vêtus en deſſous, avec un ſurtout de gros drap par deſſus ; le tout en forme de chemiſe, ſerré ſur les reins, par une ceinture de cuir, avec de vaſtes & amples culottes de même étoffe, liées au deſſus de la cheville du pied, de même que les poignets de leurs manches. Cet habillement groſſier, n'eſt que l'envellope d'une veſte & d'une culotte d'une autre étoffe plus précieuſe, de velours ou d'écarlate, & quelquefois galonnée. Ils rempliſſent l'interſtice de ces deux vêtemens, d'avoine ou d'orge ſelon ce qui ſe trouve ; & portent toujours du foin cordelé en croupe, quand ils veulent aller en courſe. Ils ont la tête raſée, & une petite calotte de marroquin ou d'écarlate, une barbiche au menton, avec un toupet de cheveux qui leur pend ſur l'oreille gauche, en façon de coquarde. (Tels étoient du moins ceux que j'ai vus.)

Leur armure eſt un ſabre & des piſtolets attachés à la ceinture, & une lance à la main, dont le bois eſt percé d'en bas & attaché au poignet par une corde, afin de pouvoir la retenir au cas qu'elle leur échappât.

Ils ſe muniſſent auſſi de deux bourſes de cuir, pendues à l'arçon de la ſelle, l'une pleine de farine ou de ris, & l'autre de balles & autres proviſions, ou de farine dont ils font un peu de

bouillie, en cas de longues courſes ; ou qu'ils ne trouvent rien de mieux ſur leur route. Leurs chevaux qui ne paroiſſent guere que des haridelles, tant ils ſont maigres ! ſont ſi vigoureux, qu'ils pourroient dans le beſoin faire, d'une ſeule traite, au delà de trente lieues de France (environ ſoixante milles d'Angleterre) ſans débrider. Ils ſont ſi adroits, que j'en vis un jour, un monter environ vingt marches d'une égliſe à Prague, où la curioſité attiroit le cavalier, qui étoit mahométan ; lequel voyant une multitude de peuple aſſemblé, & quantité de cierges allumés : reſta un moment immobile. Puis tournant bride, il ſortit bruſquement & rédeſcendit avec ſa roſſinante de la même vîteſſe avec laquelle il étoit monté ; ajoutez à cela que ces animaux faits à la fatigue & à la faim, reſtent quelquefois des jours entiers & même deux de ſuite ſans manger, lorſqu'ils manque de proviſions ou de relâche pour faire hâlte ; ſans que leur vigueur en paroiſſe abbatue. Ces troupes ne ſont bonnes que pour aller à la découverte, ou devaliſer des chariots mal eſcortés. Ils venoient enlever les chevaux au fourage ou à la pâture pendant le ſiége de Prague, juſques ſur les glacis. (nous parlerons de ce ſiége ci-après.) Voici comment ils s'y prennent ; ils accourent à l'improviſte au grand gallop & lance baiſſée, au bas de laquelle eſt attaché une banderolle ou petit étendart qu'ils font voltiger ſous les yeux des chevaux, leſquels épouvantés prennent la fuite. Le premier parti, les autres ſuivent ; puis d'autres & ainſi

de ſuite. Pendant cette manœuvre, d'autres ulans leurs camarades, ſe gliſſent par derriere & les chaſſe vers la campagne ou dans les bois. Là après avoir trié les meilleurs pour ſe remonter, ceux qui en ont beſoin : ils font argent du reſte, qu'ils vendent au premier venu au tiers ou au quart de leur valeur.

J'ai promis de toucher encore un mot ſur les pandours, nom que l'on donne indifféremment à tous les peuples limitrophes de la Turquie, croates, raſciens, dalmatiens &c. Voici ce que j'en ſais. Pendant mon ſéjour à la cour du Margrave de Bayreurh, j'eus occaſion de m'entretenir avec un de leurs chefs, qui parloit paſſablement la langue allemande, pendant la halte que fit ſa troupe, ſous les murs de la ville du même nom & réſidence de ce prince; cet officier fut invité de ſa part à venir dîner au château, l'on envoya au détachement un tonneau d'excellente bierre, avec d'autre proviſions de bouche pour les régaler. Ceux-ci par reconnoiſſance, firent demander au Margrave, par leur commandant, la permiſſion de venir danſer devant ce prince, à la facon de leur pays; (les droles avoient leurs raiſons, ils viſoient en même-tems à la monnoie) ce qui leur fut accordé. Tandis qu'ils étoient occupés de la danſe, & à decrotter le buffet de la ſalle, où on avoit mis de nouveaux rafraichiſſemens : l'officier pour qui ce divertiſſement n'étoit rien de nouveau, deſirant voir les jardins, s'accoſta de moi, & me demanda ſi je voudrois l'y mêner;

ce que je fis, de préférence à regarder les gambades & les grimaces des danseurs. Pendant la promenade, je le priai à mon tour, de me donner quelques éclaircissemens sur ce que j'avois oui dire de son pays, & entr'autres, s'il étoit vrai que des si braves guerriers s'amusassent à détrousser les passans ? voici la réponse qu'il me fit, (avec plus d'affabilité que je ne me serois attendu d'un chef de *pandours* ! mais il avoit voyagé.) Voici donc ce qu'il me dit. Le nom de *pandoure*, dont on nous honore dans ce pays ci, n'est qu'un sous-briquet ; nous sommes dalmatiens ou croatiens, &c. des frontieres des états du grand-seigneur. Nous avons la permission tous les ans, de venir nous divertir une quinzaine de jours sur son territoire ; les habitans, qui par le voisinage, ont beaucoup de conformité avec notre façon de vivre, (à la réligion près) pour entretenir la bonne amitié, & nous faire voir qu'ils n'ont aucune rancune ni de haine contre nous, viennent en cérémonie nous y inviter, sans quoi nous nous en garderions bien, comme vous pouvez en juger. Pendant ce tems-là, qui est une espéce de foire chez eux, ou si vous aimez mieux, comme le tems des vendanges chez vous : ces bonnes gens nous régalent de leur mieux ; nous y amenons qui le veut, chacun nos femmes. Mais si quelqu'un des nôtres, osoit dérober la moindre chose ; on l'amêne à notre chef, qui est toujours de la partie ; & de son bâton de commandement, *qui est une espéce de sceptre d'argent, ou*

de

de cuivre doré, qui consiste en un pommeau & un manche de même métal; il lui donne deux ou trois coups sur la poitrine, jusqu'à ce qu'il rende le sang par le nez ou par la bouche. Voilà sa punition, pour la premiere & seconde fois ; s'il y revient, pour la troisieme, on lui tranche la tête. Sans cette justice rigoureuse, les honnêtes gens ne croiroient être en sûreté, ni pendant ce tems-là, ni en aucun tems. Comme ils n'ont que nous pour voisins du côté de la Hongrie, & qu'ils sont presque toujours occupé des travaux de la campagne en été : ils ne laissent dans leurs villages, que les infirmes, les viellards, quelques femmes & leurs enfans. Mais, ajouta-t-il, ce cas arrive si rarement, que je n'en ai vu pendant ma vie qu'un seul exemple, qui suffit pour long-tems. Quant aux passans, c'est pure calomnie : voici ce dont il est question. Si c'est un seigneur, ou des riches marchands, nous leurs demandons sur notre terrain seulement, le droit d'aubaine, qui n'est pas taxé ; c'est-à-dire, une petite libéralité, pour le droit de passage, comme sur terre étrangere : les uns donnent plus, les autres moins, selon leur générosité ou leurs moyens. Alors nous les escortons par honneur seulement, jusques hors de nos limites. Si ce sont des seigneurs du voisinage, qui ne se munissent d'argent qu'autant qu'ils leur en faut pour leur voyage, nous nous contentons de leur parole ; il nous assigne, un jour de rendez-vous chez lui, ou nous promet pour son retour. S'il y

manquoit, nous l'en ferions reſſouvenir la premiere fois qu'il repaſſeroit. Mais pour l'ordinaire, ils nous donne toujours quelque choſe au delà de ſa promeſſe. Pour detrouſſer les paſſans, ou voler leurs nippes ; nous ne ſommes pas capables de telles baſſeſſes : au contraire, ſi quelque pauvre voyageur, homme de métier ou autre, paſſe par notre village, & qu'il ait faim ou ſoif, ou qu'il manque de quelque choſe ; il n'a pas beſoin de mandier. Il va s'aſſeoir ſur un banc, ſous le gros arbre de la place ; là, à peine eſt-il apperçu, qu'un chacun s'empreſſe à l'inviter à partager le dîner ou le ſouper tel qu'il eſt, & ſelon ſon moyen ; & s'il a beſoin de ſe repoſer un ou quelques jours, tout le monde veut le traiter tour-à-tour. Cela vaut bien, à mon avis, de l'argent, qui eſt fort rare dans notre pays, trop éloigné du commerce & des grandes villes. Les voleurs ſont inconnus, ou ſi rares parmi nous, que chacun peut laiſſer en toute ſûreté la porte ouverte. Il plante ſeulement un piquet à l'entrée, en ſigne d'abſence ; il peut être aſſuré de retrouver chez lui, ce qu'il a laiſſé. Nous ſommes traité ſans façon, de voleurs parmi vous ; j'ignore ſur quel fondement ce bruit eſt fondé. Eſt-ce parce que nous pillons des bagages ? Mais de graces, mon cher ! A la guerre comme à la guerre. Le cas eſt tout différent. Si nous empêchions de butiner ; cela décourageroit nos guerriers, n'eſt-ce pas de même par-tout ? Telle fut la réponſe de ce capitaine, qui avoit plus d'expérience & de poli-

teſſe, que l'on en eut déſiré d'un homme de cette nation. Mais il avoit voyagé. Depuis l'aventure de l'empereur Joſeph, *dont le méchant couſin, jetta une ame de purgatoire par la fenêtre.* Voici le fait. Le prince de Saxe, frere de l'électeur, depuis roi de Pologne, ſi je ne me trompe, étoit d'une force prodigieuſe : que, quand il empoignoit un pot d'étain rempli de liqueur, il l'écraſoit, avec autant & plus de facilité, qu'un homme d'une force ordinaire feroit d'un œuf ; de maniere que la liqueur en ſautoit juſqu'au plancher. L'on raconte entr'autres aventures de ce prince, qu'étant un jour à la chaſſe, & ayant oui dire qu'il y avoit dans le voiſinage, un maréchal de ſa force, s'il ne le paſſoit. Il fit exprès déferrer ſon cheval d'un pied, & fut trouver cet homme, qui ne l'avoit jamais vu, pour lui faire remettre un autre fer. Après qu'il fut forgé & prêt à clouer, le prince demanda à le viſiter, pour être ſûr qu'il fut bien conditionné ; ce fer ne vaut rien, dit-il, en le caſſant, faites-en un autre ; & puis il le jetta à la vielle ferraille. Le maréchal, ſans mot dire, croyant s'être trompé, ou que le fer fut pailleux : lui en reforga un ſecond, & y mit plus d'attention ; le prince le briſa de même, & puis un troiſieme. Le maréchal, excédé, lui dit bruſquement ; ſi vous ne trouvez pas ces fers aſſez forts : tenez, voilà les outils ; forgez-les vous-même. Là deſſus, il ſortit de ſa boutique en gromélant. Le prince, qui n'avoit voulu que ſe convaincre par ſoi-même, ſi ce que l'on di-

ſoit de la force de cet homme, étoit vray ; le fit rappeller. . . Il n'eſt pas juſte, que vous perdiez vos peines & votre fer ; & tirant ſa bourſe, il poſa un rixthaler ou écu d'empire, ſur l'enclume. Le maréchal ſans s'émouvoir, le prit, & l'ayant un peu conſideré : cette piéce ne vaut rien, monſieur ! & la jetta en même-tems derriere la forge. Le prince lui en donna un autre, une troiſieme, une quatrieme, même ; & toujours à recommencer : arrêtez, dit le prince ; ſi je vous laiſſois faire, vous ne vous laſſeriez jamais. N'en caſſez plus ; foi de gentilhomme, les piéces ſont bonnes ; & ſans plus longues explications, il lui jetta, comme l'on dit, la bourſe & les jettons devant les pieds. . . .prenez bon homme ! j'avois bien ouï dire, qu'il y avoit en Saxe, un homme auſſi fort que moi ; mais je n'en voulois rien croire. Ces dernieres paroles deſſillerent les yeux au bon maréchal qui, ſe rappellant ce qu'il avoit entendu dire de la force de ce prince, ſe proſterna devant lui, en le priant de vouloir bien lui pardonner ſa hardieſſe. . . . Relevez-vous, bon homme ! dit le prince, avec un viſage riant, n'en caſſez plus : il ſont tous de bon alloy. Croyez-moi ; faites un meilleur uſage de ce qui reſte dans la bourſe, ils viendront fort à propos pour acheter d'autre fer, à la place de ceux que je vous ai caſſé. Puis remontant ſur ſon cheval ; il invita le maréchal à le venir voir, & pourſuivit ſon chemin.

Ce fut ce même prince, qui jetta par les fenêtres, le prétendu député de l'autre monde ;

le quel, s'étant caffé une jambe, en tombant : fut trouvé le lendemain matin, preſque agoniſant, dans le foſſé du chateau de l'empereur. Quelques précautions que l'on ait priſes, pour tenir cette aventure ſecrette, elle n'a pas laiſſé de percer. L'auteur d'un livre, intitulé, *la Saxe galante* dit : que ce fut le confeſſeur de l'empereur Joſeph, qui craignant, que les liaiſons intimes de ce prince avec celui de Saxe, ne lui ouvriſſent les yeux, ſur les abus de l'égliſe romaine, uſa du ſtratagême ſuivant. Comme ce pere avoit; ce que l'on nomme à la cour des princes, les entrées libres : il ſe gliſſa un ſoir dans la chambre du lit, & muni d'une longue chaîne, qu'il traînoit après lui, il ſe mit à ſoupirer.....

L'empereur ayant demandé, qui étoit là ? le St. honmme lui déclara, qu'il étoit envoyé de la part de Dieu, pour lui ordonner, de renoncer à ſon commerce, avec le prince de Saxe hérétique, qui étoit pour lors à ſa cour, ſinon, qu'il en ſeroit puni, dans ce monde & dans l'autre : cela dit, il retourna ſur ſes pas. L'empereur, effrayé de cette appariton inopinée, ſe mit la tête ſous la couverture, & ne put fermer l'œil de toute la nuit. Lorſque le prince de Saxe, qui couchoit dans l'appartement voiſin, & qui ne ſavoit rien de ce qui s'étoit paſſé, entra à ſon ordinaire, le jour ſuivant, dans ſa chambre ; & lui voyant le viſage abbatu, il lui en demanda la cauſe. L'empereur fit d'abord quelque difficulté. Enfin, preſſé par le prince ; il lui fit tout le détail de l'affaire. Mais,

dit le prince, votre majeſté étoit-elle bien éveillée? Comme à préſent, je venois de me mettre au lit. Cela étant : il faut que, quelqu'un abuſe de votre crédulité. Permettez que je veille, la nuit prochaine, auprès de vous ; & ſi, l'eſprit paroit ici une ſeconde fois, je vous garantis, qu'à coup ſûr il n'y reviendra pas une troſieme. La ſeule grace que je vous demande, c'eſt de ne rien dire à perſonne, de cette apparition, ni ce dont nous ſerons convenus. Sur-tout : que l'on ne ſache pas que je me trouverai, auprès de vous, cette nuit. Le voulez-vous bien? très volontiers, répartit l'empereur. Hé bien, en ce cas là, r'envoyez votre homme-de-chambre, dès que vous ſerez deshabillé, & laiſſez-moi faire le reſte. L'heure du coucher venue, & le valet-de-chambre retiré, le prince de Saxe ſe rendit au ſignal convenu, auprès de l'empereur ; & s'étant placé dans la ruelle du lit ; il s'entretint, quelque tems avec lui. Le ſpectre de la veille reparut, l'empereur déconcerté, faillit à tout gâter : ne craignez rien, lui dit le prince à l'oreille, laiſſez-moi faire, vous allez voir une belle ſcène. Tandis que le ſpectre faiſoit ſa harangue à l'empereur, le prince quitta tout doucement ſa cachette ; puis venant à pas de loup, derriere le bon homme ; il le ſaiſit au corps, & l'envoya par la fenêtre, rendre compte de ſon ambaſſade.

CHAPITRE. II.

(*b*) Il n'y a que, le grand-ſeigneur, d'entre les potentats, qui oſe ſe parer d'un nom ſi redoutable. Si les lettres patentes rapportées dans les mémoires des guerres paſſées, des empereurs d'Allemagne avec la Porte, ſont véridiques : le texte porte, *alleiniger Gott auf Erden* : ce qui exprime, mot à mot, *ſeul Dieu ſur terre.* Il faudroit, à ce compte, que le Dieu des cieux ne fût pas auſſi, celui d'ici bas. Il vaut mieux préſumer, que c'eſt une mépriſe des traducteurs de l'arabe. Les orientaux, comme on le ſait, uſent ſouvent ſans conſéquence, de termes ſublimes, pour relever la matiére.

CHAPITRE III.

(*c*) Il eſt aiſé d'appercevoir, qu'il eſt queſtion, dans ce chapitre, des belles provinces d'Alſace & de Lorraine, démembrées de l'empire, ainſi qu'une bonne partie des pays-bas. Le projet de l'empereur eſt louable ; & il a cela de conforme avec le ſerment, que font les rois de Pologne, à leur avénement au trône ; *de ne point ſe donner de relâche, qu'ils n'ayent ramenés à la courronne, tous les domaines qui pourroient en avoir été enlevés.* Mais quand à l'exécution, *hìc opus, hìc labor eſt.* Il y a bien des ſerrures à rompre, pour pénétrer en France ; ſur-tout, du côté de l'empire : où l'on compte, le long du Rhin & provinces adjacentes, au delà de quarante forteresses.

CHAPITRE IV.

(*d*) la Lorraine qui fut autre fois le partage de Lothaire, cédée à la France, à la derniere paix, en échange du grand duché de Toſcane, ſur le quel elle formoit des prétentions, *car tel eſt notre plaiſir* : cette formule, qui paroit emporter le ſouverain deſpotiſme, n'exprime cependant, à la rigueur, que la volonté du prince. Le roi d'Angleterre, dont le pouvoir eſt tempéré, par le parlement, s'en ſert, également, dans ces lettres patentes, ſans conſéquence, pour la liberté du peuple. Cela n'empêche pas, que l'on ne plaide tous les jours, le roi de France, en la perſonne de ſon procureur, général, dans maintes affaires; & qu'il ne perde ſouvent ſon procès. Un prince doit donner, le premier, l'exemple de la juſtice qu'il veut que l'on obſerve dans ſes états, delà le proverbe : *il y a bonne juſtice en France.*

CHAPITRE V.

(*e*) Il s'éleva environ l'an 1728. une brouillerie, entre le roi de Portugal & le pape, au ſujet de la création d'un cardinal, à la nomination du roi. Cette brouillerie alla ſi loin : que le premier fit fermer ſon égliſe à Rome, juſqu'à ce que l'affaire fût accomodée.

J'avoue encore, qu'en bon chrétien, il rendit graces au ciel, d'avoir été préſervé de ſes foudres . . . . . Il eſt queſtion des derniers tremblemens de terre,

re, qui ſe ſont fait ſentir en Portugal & en Eſpagne ; où ſont établies ces cruelles inquiſitions ; qui martyriſent les hommes, pour l'amour d'un Dieu qui s'eſt livré lui-même à la mort, pour les racheter. Les rélations, de ces pays-là, firent mention en leur tems, d'un *auto-da-fé*, qui ſe célebra à Lisbonne, peu après ; (où toute la cour aſſiſta). Comment des ames, tant ſoit peu ſenſibles, peuvent-elles ſe repaitre d'un ſpectacle ſi cruel ! N'eſt-ce pas le tableau des victimes humaines, que l'on ſacrifioit, ſous les payens, à Moloch !

(*f*) L'iſle de Falkland, dont les Eſpagnols s'étoient emparés, comme de leur ancien domaine, ſans autres formalités ; & d'où ils avoient chaſſé les habitans anglois. Quoique la reſtitution, qui en a été faite, ait obvié à des ſuites éclatantes : l'Angleterre n'y a pas été ſi inſenſible, qu'elle ne pût en rappeller le ſouvenir, à la premiere occaſion.

CHAPITRE VI.

(*g*) Le chapitre précédent doit avoir mis le lecteur au fait des broulleries du roi de Portugal, avec le pape, en 1728.

Plus bas ..... *Je n'ignore pas les calomnies que ce St. homme s'éfforce de répandre, par-tout, que je ſuis un hébreux traverſti.* ..... Ce bruit n'eſt fondé que ſur le mariage de dom Pedro, frere du roi, marié avec la princeſſe du Bréſil ſa niéce.

* * *

CHAPITRE VII.

(*h*) Les Anglois ſe plaignoient, après la bataille de Dettingen, de ce que leur alliance avec l'impératrice reine de Hongrie, leur étoit onéreuſe, en finances & en hommes; & où chaque parti s'attribua la victoire. Les anglois, pour être reſtés ſur le champ de bataille, juſqu'à minuit; & les français, pour y être revenus, le lendemain, enterrer les morts, & enlever les bleſſés, &c.

(*i*) L'Angleterre & la France s'etoient ligués contre les hollandois. Les autres chapitres n'ont pas beſoin de commentaires juſqu'au vingtieme, qui ſera le dernier pour les nottes.

CHAPITRE XX.

(*k*) La ville & république de Geneve, ſituée entre la France, la Suiſſe & l'Empire, eſt protégée de ces trois puiſſances, envers & contre tous. Si l'une d'elles entreprenoit de l'attaquer: les deux autres s'y oppoſeroient. En l'an 1602, le duc de Savoye, ayant formé le deſſein de s'en emparer, ſur je ne ſais qu'elles prétentions, avoit fait ſes préparatifs ſi ſecrétement; que ſans un coup de la providence, il s'en fût rendu le maître, pendant la nuit du 6. Décembre même année. (*Cette ville n'étoit alors ni fortifiée ſi régulièrement, ni ſi bien gardée qu'aujourd'hui*) les échelles étoient déjà plantées, aux pieds des murailles; quelques-uns des plus hardis aſſail-

ſans répandus, dans différens quartiers, devoient ouvrir la porte aux autres ; lors qu'une ſage-femme, qui mérite ce non à tous égards, appellée pour les fonctions de ſon miniſtere, s'apperçut de certains viſages inconnus, qui rodoient, ça & là, en grand ſilence, elle crut de ſon devoir, d'en avertir le premier corps de garde, qui ſe rencontreroit ſur ſon chemin. Sur cet avis, qui n'étoit pas à mépriſer : l'on envoya, de côté & d'autres, à la découverte. Le rapport de cette femme s'étant confirmé, l'on ſonna tout de ſuite l'allarme. Les bourgeois ſous les armes, coururent en partie aux remparts, & les autres dans les différens quartiers de la ville. Les ſavoyards, les moins éloignés de leurs échelles, voulurent les regagner ; mais il furent talonnés de ſi près, que les uns culbutant ſur les autres, en voulant deſcendre, ils ſe cafférent bras & jambes, & tomberent dans le foſſé. Tous ceux qui y furent pris, ainſi que dans les rues, furent pendus le lendemain, ſur les ramparts ; les autres du dehors, qui étoient aux aguets, n'eurent rien de ſi preſſés, que de s'enfuir & d'aller rejoindre leur gros ; qui étoit à peu de diſtance de là. Quelques-uns, des moins leſtes, furent rattrapés & ſubirent le ſort de leurs camarades. Les genevois, à leur tour, ſe mirent à faire des excurſions ſur les terres du duc ; lesquelles n'en ſont éloignées, que d'un quart de lieue. Les ſuiſſes alliés de cette république, qui eſt une clef de leur pays, ſe joignirent à eux & ſe préparoient à entrer à main armée en Savoye,

ſi les puiſſances voiſines, & particuliérement la France, n'euſſent interpoſé leur médiation. Telle fut l'iſſue de cette mémorable entrepriſe, dont la ville de Geneve célebre la mémoire, par des actions de graces ſolemnelles, tous les ans, le même jour, appellé chez eux, la Ste. eſcalade.

Fin des notes.

CLEF

Des noms allégoriques des puissances.

N°. 1. La reine de Pannonie. *La reine de Hongrie.*
2. La princeſſe de Belle-More. *L'impératrice de Ruſſie.*
3. Le couſin germain, ſes camarades & ſes filles libertines. *L'empereur, les électeurs, & les villes libres de l'empire.*
4. Le prince de Gallinie. *Le roi de France.*
5. Le jardinier des Heſperides. *Le roi d'Eſpagne.*
6. Luzitanus. *Le roi de Portugal.*
7. Le pere Angélique. *Le roi de la Grande-Bretagne.*
8. Gothi-Bothnius. *Le roi de Suéde.*
9. Le roi des glaces. *Le roi de Dannemarck.*
10. Le prince de Sarmatie. *Le roi de Pologne.*
11. Le roi des Monts-Ignées. *Le roi des deux Siciles.*
12. Le duc des Allobroges. *Le roi de Sardaigne.*
13. Salomon. *Le roi de Pruſſe.*
14. Les helvétes. *La république des Suiſſes.*
15. Les cytériens. *Les vénitiens.*
16. Les phœniciens. *Les génois.*
17. Les cattes. *Les hollandois.*
18. Les princes laviniens. *Les princes d'Italie, les ducs de Parme & de Modene.*
19. Les trois pucelles du Latium. *Les républiques de Luques, St. Marin & Raguſes.*
20. La femme aux trois maris. *La republique de Geneve.*
21. La rue des prêtres. *L'évêché de Liege.*
22. Saladin. *La porte Ottomane.*
23. L'iſle déſolée. *La Corſe.*
24. Les affriquains. *Les républiques de Salé, Alger & Tripoli.*
25. Les amériquains. *Les ſauvages libres.*
26. Le grand Llama. *Le St. pere le pape.*

- 11254 -

Hey Complete

E77.2
C749p